

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 60 centimes

N° 139. — 9 MARS 1963

ÉCHEC DE LA RÉQUISITION

par la solidarité des travailleurs avec les mineurs



Manifestations de mineurs, le 4 mars, à Lens. Dans tous les bassins de France, les travailleurs de la mine ont, de la même façon, affirmé leur volonté de lutter pour faire aboutir leurs revendications et mettre en échec la réquisition. Cette attitude a soulevé une vive émotion chez les salariés des autres secteurs qui ont témoigné leur solidarité par les arrêts de travail du 5 mars.

Dans les houillères grève totale appuyée par des arrêts de travail dans tous les secteurs

(Page 3)



Nombreuses actions revendicatives dans le pays

(Pages 4-5)



Un appel du PSU pour l'aide aux grévistes des mines

(Page 8)

Les derniers développements de la politique étrangère gaulliste ont semé une grande confusion dans la gauche française. Une seule attitude est pourtant payante : l'action pour le désengagement.

(Page 3)

On refuse des augmentations aux salariés mais on vote un budget dont plus du tiers est consacré à la guerre. Une campagne contre la force de frappe devient une nécessité impérieuse.

(Page 9)

Pensez aux vacances

Déjà le printemps. Déjà les ménages comptent leur budget vacances. On fait la part du voyage, puis de la nourriture, puis du logement, enfin du vestiaire.

Mais n'avez-vous pas oublié quelque chose, futurs vacanciers? Quelque chose dont vos camarades se sont déjà munis, eux? Non pas d'une valise neuve, ni d'une tente plus grande, ni d'une voiture plus large.

Non. Simplement d'une semaine supplémentaire de vacances. C'est si pratique. On a le temps de se « reprendre », de « faire le point ». Et puis c'est si simple!

En exigeant de vos patrons une semaine supplémentaire de congé, dans quelque entreprise que vous travailliez, vous travaillerez pour vous, pour vos enfants et pour vos amis qui travaillent dans votre entreprise ou dans une entreprise voisine.

C'est si agréable de dormir au soleil huit jours de plus! En vous faisant plaisir à vous-même, vous rendrez heureux votre femme, vos enfants et tous vos amis autour de vous. La quatrième semaine gagne progressivement l'ensemble du territoire.

Le riche et la doctrine

Il est bien dommage que l'un des trois députés U.N.R. du Nord, M. Joseph Frys, ait abandonné l'U.N.R.-U.D.T., pour une affaire de sous. Il se disputait avec les deux autres députés U.N.R., MM. Herman et Motte, à propos d'implantation d'usines dans leur département.

Quelques Français se figuraient que l'U.N.R.-U.D.T. était capable d'élaborer une doctrine. Mais ce n'est pas sans raison que l'U.N.R. s'est moquée des « sectaires » et des « doctrinaires ».

Quand on est riche, la doctrine ennuit. Elle ne paraît pas nécessaire. C'est l'art du pauvre.

Les snobs

Extraits du prochain livre de M. Daninos ces paroles recueillies dans la bouche des « Snobs » : — Je suis entouré d'imbéciles. — Ici c'est très fermé. — Nous avons perdu une bataille, mais nous n'avons pas perdu la guerre. — La force de frappe sera démodée à peine construite. — Leur frigidaire, leur voiture, voilà les ouvriers. — La révolution? Papon a déjà interdit les avertisseurs dans Paris...

La R.T.F., le régime et les Français

Après les interdits qui ont frappé successivement les émissions « Faire face », « Le Communisme », « Le Chemin de Damas », « L'affaire Cléron », « Stalingrad », voici que Cinq Colonnes à la une est, à son tour, victime de l'arbitraire gaulliste. Un reportage traitant des récents événements d'Irak et du rôle de Nasser dans le Moyen-Orient a été censuré par le Qual d'Orsay.

Ainsi, il ne se passe pas une semaine où le pouvoir et son fidèle moyen d'expression, la R.T.F., ne se distinguent par des scandales.

C'est honteux! lance vertement un critique distingué.

Non, monsieur, c'est normal. Dans un pays où les lois les plus élémentaires de la démocratie sont foulées aux pieds, la télévision n'échappe pas à la règle et devient l'instrument le plus servile du pouvoir. Les Français ayant, par leur faiblesse, accepté de remettre tous leurs pouvoirs dans les mains d'un homme ne peuvent se permettre de réclamer une T.V. plus objective. Dans un régime dictatorial, la R.T.F. ne peut être démocratique.

Les Français ont aujourd'hui la télévision qu'ils méritent.

La saucisse de Munich

Le côté « saucissonné » de l'arrestation d'Argoud a retenu l'attention générale.

Il y aurait cependant de la bassesse à s'acharner sur la mésaventure du colonel.

On a souligné le caractère infantile de l'instruction des tueurs de l'O.A.S. On les a souvent comparés à des scouts pervers.

Argoud n'est plus que le chef de patrouille coincé par ses boys et déposé délicatement dans un fourré du bois de Vincennes.

Le plomb froid

A force de répéter que la puissance de l'homme n'a aucune limite, on arrive à se trouver à l'étroit dans l'univers aussitôt que l'accès d'une planète est déclaré interdit.

Ainsi, Vénus. Elle dégage 426 degrés.

« Mariner II » a fait remarquer que l'homme ne pourrait supporter cette chaleur : c'est la chaleur du plomb fondant.

D'accord, ont répondu les experts militaires unanimes. Mais des expériences récentes ont montré que l'homme supporte encore le plomb froid : en Guinée, par exemple.

Les jeunes du cinéma parlent

Le 28 février, à l'appel du Comité d'action du spectacle, une séance organisée par la Fédération C.G.T. du spectacle, le Syndicat des techniciens du film, le Syndicat national de la R.T.F., le Ciné-Club Action, les revues Miroir du Cinéma, Contrechamp et Positif, réunissait des jeunes qui se préparaient à entrer dans le cinéma : devant eux, avec leur participation, s'ouvrait un débat sur la condition des écoles de cinéma (I.D.H.E.C., classe préparatoire de Voltaire, Vaugirard) et sur les conditions économiques que ces jeunes peuvent s'attendre à trouver dans la profession, cinéma ou télévision, qu'ils ont choisie.

La séance a démontré que si le recrutement des cinéastes, aujourd'hui, reste réservé à la bourgeoisie, il existe néanmoins dans cette catégorie particulière des travailleurs une conscience précise de certains problèmes et qu'il était temps de mettre fin au cloisonnement, à l'isolement qui éloigne les « apprentis » du cinéma des milieux professionnels et syndicaux, autant d'ailleurs qu'il les isole entre eux.

Le ferment

La fusion n'est pas la fédération.

Pour qu'il y ait fédération, il suffit d'un « contrat » entre les fractions qui le composent.

Pour qu'il y ait fusion, il faut qu'il y ait « union » contre une fraction, de toutes les autres fractions.

Cette fraction est ce qu'on appelle « élément unificateur » ou « ferment d'unification ».

Plus cette fraction, « minoritaire », est attaquée par les autres, plus son rôle unificateur s'affirme. Elle réalise l'unité contre elle, au sein du parti.

Il faut alors que cette fraction unificatrice ait conscience de son rôle. Qu'elle propose aux autres fractions réunies contre elle les mots d'ordre inverses de ceux qu'elle désire adopter en vue de l'action. L'union se fait alors dans le sens opposé à ses désirs apparents. Et l'unité d'action est réalisée de la part de toutes les

fractions du parti qui partent à l'assaut d'un même but :

— l'une, pour faire exécuter par toutes les autres fractions sa décision intime ;

— celles-ci, pour exécuter une décision qui leur est apparue contraire à celle de cette fraction haïe, méprisée, parce qu'isolée.

Pourquoi? La raison de ce mépris de tous pour l'un d'eux, dont la présence est reconnue cependant indispensable à leur accord, distingue les différents partis.

Dans un parti, l'absence de religion de l'un réunira contre lui tous les autres qui voudront le convertir.

Dans un autre, ce sera l'excès de religion. Etc.

La leçon de lecture

Les élections de novembre avaient permis de comparer les candidats du général de Gaulle à de bons écoliers.

Le surveillant général Pompon — c'est ainsi qu'ils l'appellent entre eux — les a félicités de leur application pendant leurs débuts.

Dans peu de temps, ils sauront lire.

Ils liront : les quatre semaines se sont généralisées avec une vitesse foudroyante. Pourquoi l'U.N.R. avait-elle des prétentions à faire le bien du peuple? Est-ce parce qu'elle en est tellement incapable qu'elle a choisi d'être ce qu'elle voudrait devenir : le peuple?

Les pieds de la Joconde

Quelques rapins, désireux de connaître le cachot, se sont présentés, munis de pancartes, devant l'ambassade des Etats-Unis.

— Gardez la Joconde. Nous, on s'en fout. On a gardé les jambes!

Le sens profond de cette manifestation a échappé aux badauds qui lisaient ces pancartes, ainsi qu'aux gardiens de la paix et de la guerre, qui les brisèrent.

Les policiers disposèrent les différents éléments de la manifestation dans un car.

Ils semblaient considérer qu'ils devaient « bizuther » ces garçons, à la place de leurs « anciens » qui, eux, demeuraient, assemblés autour d'un poêle, à copier une femme nue.

Vu d'avion

Un attentat un peu distingué se fait à l'avion. La victime meurt sous les gravats.

Ngo dinh-diem, Soekarno et enfin Kassem ont fourni une cible plus ou moins heureuse à leurs adversaires.

La résidence est en général détruite.

Quand la résidence est un chef-d'œuvre du passé, c'est dommage.

Quand un président de la République devient mitrailable, on devrait ne l'autoriser plus qu'à fréquenter des locaux facilement réparables de son aveu même : bidonvilles, écoles, provisoires, baraques de rapatriés, etc.

En même temps que d'un asile fraternel, le président bénéficierait d'un contact intéressant avec la population qui a peu de rapport, évidemment avec le peuple pour façades de mairie.

La grève de l'unité

« Le Figaro » a réuni des députés de différents partis pour leur demander s'ils étaient contents. Tous étaient ravis. La gauche et la droite, c'est périmé. Ce qu'il y a, c'est le gros pâté U.N.R. Et puis, autour, flou, sans contours, apparemment divisé : le reste.

Le député U.N.R. aurait bien voulu que ce reste dise son nom, pour qu'il ne lui fasse plus peur. S'il voulait bien s'appeler l'opposition, par exemple, l'U.N.R. saurait qu'elle se trouve maintenant en Angleterre.

La nuit apparaît à l'U.N.R. pleine de loups et de voleurs. L'U.N.R. n'est tranquille que sous les réverbères. Sous cet éclairage, la « grève de l'unité » pratiquée jusqu'ici avec succès par la gauche, nous paraît peut-être l'attitude la plus saine.

Le P.C. et la S.F.I.O. n'étaient d'ailleurs pas représentés à cette réunion.

La fontaine de Vernon

A Vernon, rue du Vieux-Château, huit familles d'ouvriers vivent dans une cité animée par leurs dix-huit enfants. Ils n'ont pas d'eau courante, autrement qu'à la fontaine de la rue.

Mais la fontaine est gelée depuis un mois.

Le Service des Eaux la travaille au chalumeau de temps à autre pour que ces familles fassent leurs provisions d'eau.

L'attention du public est sollicitée par l'apparition d'une renarde dans le Parc Montsouris, à Paris, ou bien par la résurrection des tritons gelés il y a cinq mille ans en Sibérie.

Le public se désintéresse des fontaines gelées. Pourquoi? Parce que ce phénomène est connu depuis trop longtemps.

LE BILLET DE JEAN BINOT

Coups bas

N'EN déplaise à M. Defferre, qui l'approuve, le procédé mis en œuvre par le pouvoir pour s'emparer d'Argoud porte un nom.

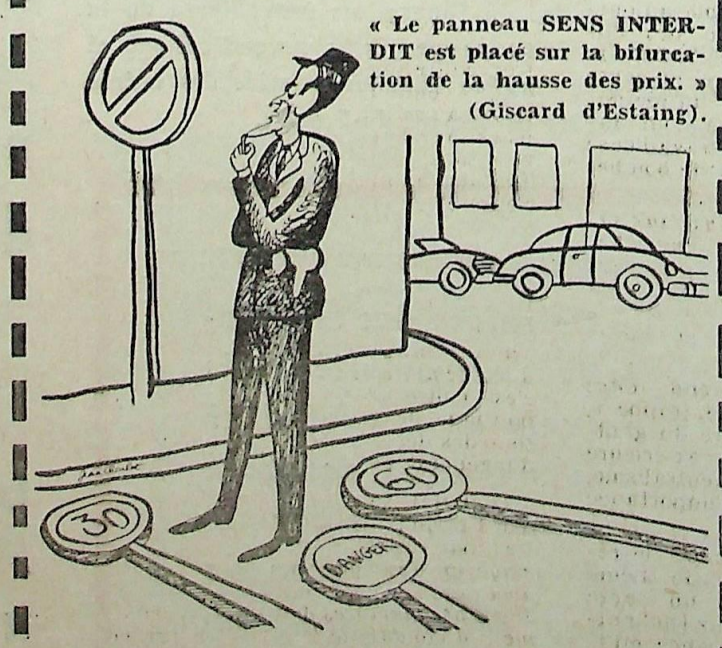
Procédé identique à celui utilisé sous le gouvernement Mollet par les militaires — avec l'approbation du même Argoud, probablement — pour capturer Ben Bella et ses compagnons.

De sorte que, les choses étant ce qu'elles sont, rien n'interdit de retenir l'hypothèse d'un pouvoir — celui-là ou un autre — qui dépêcherait ses sbires au-delà des frontières pour saisir mort ou vif un adversaire. M. Defferre ou un autre?

A partir de quoi tous les coups étant permis, à condition bien sûr qu'ils réussissent, n'importe quel régime se ravale exactement au niveau de ceux qu'il poursuit, et qu'il baptise agents de la subversion.

N'importe quel régime, sauf évidemment celui qui répand sur nous ses bienfaits.

LE DESSIN DE JEAN CHARLET



« Le panneau SENS INTERDIT est placé sur la bifurcation de la hausse des prix. » (Giscard d'Estaing).

« Je ferais mieux de mettre le panneau TRAVAUX : ça les ferait attendre... »

Après le conflit des mineurs

LA BATAILLE DES SALAIRES EST ENGAGÉE

LE gouvernement a joué avec le feu. Faute de pouvoir tenir les prix, il a prétendu s'opposer aux revendications légitimes des salariés, tant du secteur public que du secteur privé. Il a réquisitionné les mineurs en s'appuyant — ô dérision ! — sur un décret de juillet 1938 concernant l'organisation de la nation pour le temps de guerre et sur une ordonnance de janvier 1959 sur l'organisation de la défense.

La défense du pays n'a rien à voir à l'affaire, pas plus que l'intérêt national, alors que s'atténuent les rigueurs de l'hiver. C'est le Pouvoir qui se défend avec de bien mauvaises armes ! La répression a mis le feu aux poudres.

La bataille des salaires, qui était sans doute inévitable mais qui avait du mal à se déclencher, est maintenant engagée dans le secteur nationalisé, tandis que des grèves se développent dans le secteur privé, notamment dans la métallurgie et dans la chimie (grèves des usines de la région lyonnaise et des ouvriers de chez Michelin, à Clermont-Ferrand).

AMENDES, prison et C.R.S. constituent une toile de fond peu propre aux débordements lyriques des plunitifs à la solde du régime sur la politique « sociale » du gouvernement.

L'U.N.R. elle-même est gênée et certains de ses membres refusent d'approuver la réquisition. En tout cas, le moment est venu de reconnaître que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, que le peuple vit de bonne soupe et non de beau langage, que son niveau de vie est de plus en plus atteint par la hausse des prix, qui n'a cessé

de se développer au cours de l'année dernière, c'est-à-dire avant le gel.

LA vérité est que le gouvernement de Mongénéral, fondé de pouvoir des classes dirigeantes, est incapable de réaliser cette fameuse « expansion dans la stabilité » dont il nous rebat les oreilles. Enfermé dans des considérations de pure orthodoxie monétaire, il s'en va ressassant que tout va bien jusqu'au jour où, le gel aidant, l'équilibre de la balance des comptes se renversant, il découvre qu'il faut « tenir les prix ».

Mais cela il est incapable de le faire. Incapable de réaliser une véritable réforme des circuits de distribution qui méconterait une fraction de la clientèle gaulliste. Incapable de briser la spéculation, incapable de faire payer les possédants. Incapable de limiter les dépenses improductives, au premier rang desquelles se trouve la force de frappe. Incapable, en somme, de prendre les mesures propres à enrayer l'inflation. Il reste le refus de satisfaire les revendications des salariés, la réquisition, le gourdin !

LES mineurs ne l'entendent pas de cette oreille. Soutenus par l'ensemble des travailleurs, ils vont se battre. A l'heure où nous écrivons, ils sont passés à l'action dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, en Lorraine, dans les bassins du Massif Central et du Midi, c'est-à-dire qu'ils font grève, qu'ils refusent de travailler, en dépit des ordres de réquisition.

Il y a de l'amertume dans la corporation minière qui a souffert, ces dernières années, de la concurrence anarchique entre les différentes sources d'énergie, concurrence due à l'absence de planification (ainsi que l'ont souligné les ingénieurs des Charbonnages du Nord, solidaires des grévistes).

Mais au-delà de leurs problèmes propres,

les mineurs défendent aujourd'hui l'intérêt de tout le secteur nationalisé soumis à la tutelle étroite de l'Etat, les intérêts de l'ensemble des salariés en lutte contre le Pouvoir pour la défense de leurs conditions de vie et la sauvegarde du droit de grève. C'est pourquoi nous avons salué avec joie l'arrêt de travail national d'un quart d'heure lancé à l'appel de la C.G.T., de la C.F.T.C., de la F.E.N., de l'U.N.E.F.

LE P.S.U. se félicite du développement de l'unité d'action dont ses militants, au sein des différents syndicats, doivent être les meilleurs artisans. Dans les mines, où les luttes violentes de 1947-1948 n'avaient pas été sans laisser de traces profondes, il y a aujourd'hui « unité de fait » entre les organisations qui, il y a peu de jours encore, polémiquaient âprement.

Sans doute n'y a-t-il pas d'unité d'action, sur le plan confédéral, entre la C.G.T. et F.O., malgré les bons offices de la C.F.T.C. et de la F.E.N. Cependant, des actions communes rassemblent les syndicats de la S.N.C.F., de la R.A.T.P., d'Air France et les U.D. de la région parisienne — d'accord pour l'arrêt de travail d'un quart d'heure — ainsi que les fédérations de l'E.G.F. qui ont décidé, elles aussi, de passer à l'action.

LES mineurs ont engagé une bataille. Il faut les aider à la gagner. On lira dans ce numéro de T.S. la résolution de la délégation permanente du Parti qui a pris, sur le conflit en cours, une position ferme et non démagogique. Le P.S.U. réunira, d'autre part, les camarades syndicalistes du secteur nationalisé afin de procéder à un échange de vues nous permettant d'envisager tous les problèmes qui se posent. Et n'oublions pas la solidarité sous sa forme matérielle, pour laquelle Edouard Depreux lance par ailleurs un appel.

Maurice Combes.

Réquisition et militarisation

EN réquisitionnant tous les personnels des mines de houille, en France, de Gaulle n'a pas seulement voulu briser une grève massive dès lundi, en Lorraine, et qui allait s'étendre le lendemain à tous les bassins, notamment dans le Pas-de-Calais, le Nord et la Loire. Il a voulu engager une épreuve de force avec les organisations syndicales unies devant la menace. Il a montré le vrai visage de son régime : à la moindre difficulté, militarisation des travailleurs, menacés par l'ordonnance de janvier 1959 de peines d'emprisonnement et d'amendes s'ils ne rejoignent pas leur poste. Et, bien entendu, Pompidou expédie des gardes mobiles et des C.R.S. dans les bassins pour tenter de faire appliquer l'ordre de réquisition qui devient un ordre de mobilisation !

Le coût insensé du budget des armées

Ce décret du général illustre bien le danger qui nous guette et contre lequel notre parti sonne l'alarme : *Celui d'une militarisation croissante de la vie économique et sociale, celui d'un étouffement progressif des libertés publiques* — au premier rang desquelles le droit de grève — *c'est-à-dire l'établissement d'un régime militaire propice à toutes les répressions et à toutes les aventures.*

La réquisition des mineurs va de pair avec la politique de la « force de frappe ». On refuse aux mineurs des augmentations de salaires, d'ailleurs promises, au moment où vient d'être voté un budget dont plus de 30 p. 100 est consacré aux armements et à la guerre. Il est impossible aujourd'hui de soutenir l'action des mineurs, et demain celle de l'E.D.F. ou des cheminots, sans mettre en cause toute la politique militaire du régime, sans protestation contre le coût insensé pour la population travailleuse française de la fabrication de bombes atomiques.

Les milliards que l'on refuse aux salariés, que de Gaulle veut empêcher les travailleurs de revendiquer en les réquisitionnant sur le lieu de travail, on ne les chicane pas aux industries d'armement, auxquelles va la moitié du budget des armées.

La campagne qu'entreprend notre parti contre la « force de frappe », contre la politique militaire du gaullisme, contre sa politique extérieure d'attaque contre le vrai neutralisme, devient une campagne d'importance nationale.

Cette campagne va dénoncer le régime tout entier, et servir de thème à des actions unitaires, à un large rassemblement de tous ceux qu'indigne une politique de puissance militaire qui va se retourner inévitablement contre la population française tout entière.

A nos côtés, différents mouvements se consacrent déjà à l'action de propagande contre la politique atomique, en particulier le jeune mouvement « anti-nucléaire » dont nous avons parlé la semaine dernière dans *Tribune Socialiste*.

Mais l'essentiel est l'action à longue portée que le P.S.U. doit lui-même entreprendre, et qu'il proposera de mener en commun, sous forme de « cartels » aux autres organisations socialistes, ouvrières et syndicales, et qui vise tous les aspects de la politique militaire gaulliste : économique, intérieure et extérieure.

Pour une démilitarisation

Un front socialiste véritable ne peut se constituer que si nous savons placer au centre de ses revendications une *démilitarisation* de la France, c'est-à-dire un refus de voir toute la politique de notre pays tourner autour des dessins obscurs et dangereux du général de Gaulle.

Le P.S.U. soumet à tous les mots d'ordre qu'il considère comme justifiés par l'évolution du régime. Il exige un désengagement de l'O.T.A.N. avec une exigence analogue vis-à-vis des Etats membres du Pacte de Varsovie ; il condamne la politique des bases militaires à l'étranger (Sahara, Bizerte et Mers-el-Kébir) ; il propose une entente des organisations des tra-

vailleurs en Europe contre les traités militaires bilatéraux ou multilatéraux.

Le P.S.U. préconise un contrôle des engagements économiques du budget militaire ; il dénonce les exigences militaires imposées au Commissariat au Plan. Il se prononce contre tout emploi de l'armée nucléaire pour la désatomisation de l'Europe.

Un danger croissant

Le parti met aussi en avant dans l'immédiat, une réforme du service militaire qui devrait suivre l'abolition du décret de janvier 1959 sur le service national. Il préconise le service de 6 mois contrôlé par les organisations syndicales, populaires et locales ; un salaire normal aux jeunes soldats appelés, la liberté de presse, de réunion et de loisirs dans les casernes et les unités ; l'élection de délégués des hommes de troupe dans toutes les unités et la répression des menées fascistes dans l'Armée.

Toutes ces revendications doivent être largement popularisées. Le parti a maintenant conscience du danger croissant que représente la militarisation du pays sous l'égide de l'U.N.R. et du gaullisme. Il va entreprendre une campagne qui contribuera à faire prendre cette conscience au plus grand nombre de citoyens.

P. Naville.

Union des travailleurs et des syndicats

- Pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
- Pour le respect du droit de grève

La délégation permanente du P.S.U. a diffusé vendredi 1^{er} mars et lundi 4 mars de brefs communiqués pour protester contre les mesures de réquisition, pour souligner l'enjeu et les caractères essentiels de la bataille engagée par les mineurs, enfin pour lancer un appel à la solidarité. Elle a, d'autre part, adopté un texte analysant avec plus de précision l'ensemble de la situation économique et sociale. Nous publions ce texte ci-dessous, ainsi que les communiqués de nos fédérations du Nord et du Gard.

Le communiqué de la délégation permanente du P.S.U.

Dans les mines, une action d'envergure est actuellement en cours. Elle concrétise un mécontentement déjà ancien des ouvriers des mines face à la détérioration progressive de la situation des travailleurs dans les houillères.

Elle montre que lorsque l'unité d'action est effective dans un secteur où cependant elle n'était pas très facile, les travailleurs luttent avec plus de force, plus d'efficacité.

Elle prouve que les méthodes du gouvernement tendant à porter atteinte au droit de grève n'ont pas eu de prise sur le mouvement des mineurs. Au contraire, cela a provoqué un durcissement de la grève avec une première série de manifestations de solidarité des autres corporations.

Elle démontre enfin que l'action des travailleurs qui était apparue jusqu'à présent comme défensive tend à présent à devenir offensive.

C'est la première phase importante d'une bataille sociale livrée contre le régime gaulliste où il apparaît que celui-ci entend s'opposer ou du moins limiter au maximum le réajustement des salaires à un moment où la hausse des prix s'accélère.

Comme tant de fois, c'est aux salariés qu'on veut faire payer les conséquences d'une nouvelle poussée d'inflation et des difficultés actuelles de l'économie française. Les travailleurs n'ont tiré bénéfice que très partiellement et très inégalement des progrès économiques des dernières années.

Où est donc la fameuse « politique sociale » promise ?

Les faits s'imposent :

Ils montrent une fois de plus que l'amélioration du sort des salariés est sans cesse contrariée, sous le régime gaulliste, comme hier sous la IV^e République, par le système économique du profit.

Ils montrent de quel poids pèse sur l'économie française la politique du surarmement, disproportionnée avec les ressources de la nation et tellement dangereuse pour la paix.

Ils montrent les difficultés d'harmonisation réelle et durable en ré-

La police charge un cortège d'étudiants manifestant pour les mineurs

A l'appel des syndicats universitaires et de la plupart des associations générales d'étudiants, les étudiants parisiens se sont rassemblés le 5 mars, à 17 heures, dans la cour de la Sorbonne. A l'issue du meeting, un cortège s'est organisé en direction de la Bourse du Travail. Malgré quelques sérieux heurts avec la police, rue des Ecoles, environ deux mille cinq cents étudiants ont pu affirmer, dans la rue, leur solidarité avec les mineurs en grève et leur volonté de défendre les droits syndicaux ; la manifestation s'est poursuivie jusqu'à la Bourse du Travail où elle s'est dispersée après que la police ait chargé avec brutalité, faisant plusieurs blessés.

gime capitaliste entre les groupes économiques nationaux : la crise actuelle du Marché commun en est une preuve, elle est une des causes des difficultés présentes de l'économie française.

Dans cette situation doit s'affirmer plus que jamais la cohésion de l'ensemble des salariés. Car les luttes actuelles ou prochaines mettent à l'ordre du jour des questions qui les concernent tous :

En soulignant les conséquences de la subordination du secteur nationalisé aux exigences globales des grands monopoles, elles mettent par exemple en cause le statut même des entreprises nationalisées en régime capitaliste ; par là se trouve posé le problème du contrôle effectif des travailleurs sur les secteurs-clés de la production, de la distribution et sur le crédit, condition d'une planification véritablement démocratique.

Faute d'imposer ces profondes transformations de structure, les travailleurs ne pourront arracher, dans chaque secteur isolément, que des avantages passagers, sans cesse remis en cause.

Dès maintenant, la cohésion des travailleurs doit se manifester face au gouvernement :

— Il faut que, dans chaque corporation, l'unité la plus totale se réalise entre les diverses organisations syndicales sur les mots d'ordre revendicatifs et sur la tactique d'action.

— Il faut qu'une coordination s'établisse entre les divers secteurs de production pour que joue à plein la solidarité de l'ensemble des salariés. Les militants du P.S.U., quelle que soit leur appartenance syndicale, quelle que soit leur situation dans la production, travailleront à cette coordination indispensable et, si nécessaire, à l'organisation matérielle de la solidarité.

— Il faut opposer, aux ridicules promesses de taxation des prix alimentaires, la revendication du contrôle par les organisations coopératives paysannes et les syndicats ouvriers des principaux commerces de gros et de transport des produits alimentaires, la destruction des privilèges des mandataires et gros expéditeurs.

Dans la lutte actuelle, engagée par les mineurs, ce sont les intérêts de tous les travailleurs salariés qui sont en jeu. Il faut à tout prix assurer le succès des grévistes.

Communiqué de la Fédération du Gard

A l'annonce de la grève des mineurs, la Fédération du Gard a délégué dans le bassin minier des Cévennes le camarade Pignan, secrétaire général.

Celui-ci prit immédiatement contact avec les camarades du bassin.

La situation est trop sérieuse et les difficultés matérielles des mineurs trop évidentes pour envisager cette lutte comme un petit épisode de la lutte des classes. Il est incontestable que la politique gouvernementale appuyée par l'attitude « servile » des Houillères vise à déclencher une épreuve de force pour amoindrir la combativité du mouvement ouvrier.

Les conditions de vie des travailleurs de la mine (une quinzaine de travail payée onze jours, des salaires ridiculement bas) ne permettent pas le choix des moyens de lutte et la « réquisition » employée par l'Etat-patron accroit la colère des travailleurs.

Sur le terrain du parti, il faut que nos militants donnent des dimensions politiques à cette lutte sociale par un travail d'explication constant et il a été prévu une série de réunions dans le bassin minier dans les quinze jours à venir afin que nous discutions avec les camarades, organisés ou non, sympathisants ou membres d'autres formations politiques.

Il faut faire tomber les préventions qui nuisent à l'unité et dont seuls les travailleurs font, hélas ! les frais.

Le P.S.U. a un grand rôle à jouer

en ce sens, en premier lieu pour ceux de ses militants qui veulent jouer honnêtement le jeu : celui du Socialisme.

D'autre part, la section de Nîmes a manifesté sa solidarité pleine et entière avec les mineurs et dans son communiqué a souligné l'intérêt qu'ont tous les travailleurs à soutenir cette lutte, car la défaite ou la victoire sera la leur.

Communiqué de la Fédération du Nord

La Fédération du Nord du Parti Socialiste Unifié :

— Salue les travailleurs des mines en grève contre l'Etat-patron, contre la dictature de la C.E.C.A. et contre les méthodes inadmissibles du Pouvoir au service de la haute finance ;

— Affirme la solidarité totale de l'ensemble de ses militants avec les grévistes et les réquisitionnés ;

— Appelle la population du Nord à manifester de façon concrète (manifestations, débrayages, collectes) sa solidarité, ainsi que les ingénieurs eux-mêmes l'ont montré.

Les revendications des mineurs sont parfaitement légitimes :

— Les salaires doivent être augmentés de façon importante et les congés payés allongés d'une semaine ;

— Les conditions de travail doivent être améliorées ;

— Les mineurs sont des hommes et non des bêtes de somme et leur dignité doit être respectée.

Le droit de grève, légitime, inscrit dans la Constitution, doit être respecté : le temps de guerre ne peut être invoqué dans les circonstances actuelles.

Le travail des hommes doit servir à améliorer leurs conditions de vie et non à constituer une force de frappe ruineuse et dangereuse pour la paix du monde.

Toutes les organisations démocratiques doivent agir en commun dans cette épreuve de force contre l'Etat-patron ultra-réactionnaire, unies dans un Front commun de toute la gauche, véritable Front socialiste, dans l'intérêt de tous les travailleurs.

A Bézar (Côtes-du-Nord)

Les petits drames du capitalisme

L'ENTREPRISE Droniou, à Bézar (aliments du bétail - aviculture), emploie une cinquantaine de personnes. Elle s'est développée, il y a quelques années, à l'initiative d'un véritable « entrepreneur », au sens que l'économie libérale donne à ce terme.

En août 1962, une section syndicale fut formée dans l'entreprise par la C.F.T.C. Le responsable, homme dévoué et actif, était très bien vu, jusque-là, de la direction. Il fut élu, avec deux autres, délégué du personnel. Les choses se gâtèrent vite entre le patron et l'ancien homme de confiance, qui fut bientôt mis à pied.

L'Union départementale des syndicats intervint aussitôt auprès de la Direction du Travail. Le motif invoqué par le patron pour justifier, après coup, son acte illégal, ne tenait pas. Il prétendait avoir été insulté, mais c'est le contraire qui était vrai.

Il dut réintégrer son employé, mais l'affecta à des tâches subalternes et peu agréables.

A la fin de l'année 1962, et pendant que se déroulaient ces discussions, le patron crut aussi s'apercevoir que les affaires n'avaient pas été bonnes. Il lui fallait congédier six employés. Comme par hasard, ils faisaient tous partie du syndicat !

Une action fut entreprise, là encore, avec appel à la population, qui s'était émue, et l'intervention de notre camarade Clech, maire de Bézar. Deux des travailleurs licenciés ont été repris. Le patron a été contraint également de laisser le logement à son locataire.

ECHOS DES ENTREPRISES

QUI DOIT PAYER ?

Extrait de *La Commune*, bulletin de janvier de la section P.S.U. de Vernon, cet écho de l'entreprise L.R.B.A. :

Dernièrement un ouvrier qualifié, déplacé de service pour des raisons de santé, s'est vu infliger une diminution de prime parce qu'il était employé comme manœuvre !

Est-ce à l'ouvrier de payer les « conneries » de la direction ?

Récemment, la chaufferie était en difficulté. Pensez donc, deux chauffeurs étaient malades ! D'urgence, la direction fait appel à l'embauche. Vus les salaires proposés, on ne se bouscule pas à la porte de la boîte. C'est ainsi qu'un plombier devient chauffeur de chaudière !

Subira-t-il l'injustice qui frappe les autres chauffeurs qui sont payés comme ouvriers qualifiés l'hiver pendant la période de chauffe et comme OS l'été ?

Par contre, qui ne connaît pas, au moins, un ancien traîneur de sabre payé comme « ingénieur » toute l'année pour faire un petit boulot bien peinarde et à la portée du premier venu !

UNE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE DE TRAVAIL

La Compagnie française Thomson-Houston vient d'« accorder » aussi la quatrième semaine à sa filiale, la S.N.E.R.I.

Cette nouvelle a été accueillie froidement par le personnel.

En effet :

1^o. — La semaine est réduite pour tous pratiquement à quatre jours, puisque parmi les cinq jours se trouve un samedi.

2^o. — La semaine est réduite à un, deux ou trois jours pour ceux qui bénéficiaient d'un congé d'ancienneté. En effet, la direction les a supprimés.

3^o. — La semaine de congé supplémentaire fait place pratiquement à une semaine supplémentaire de travail. En effet, chacun pouvait auparavant prendre à son compte un ou deux jours avant le départ et après le retour réglementaires. Cette année, pour bénéficier de la semaine supplémentaire, il faudra être présent la veille du départ et le jour de la rentrée réglementaires.

4^o. — La date du départ en vacances est fixée le 5 août. Or, les billets de congés payés ne sont pas valables au début d'août. Il faudra donc attendre pour prendre le train, que ces billets deviennent utilisables. D'où un retard pour atteindre le lieu des vacances.

5^o. — Aucun congé supplémentaire à son propre compte ne peut plus être demandé.

6^o. — Les revendications en attente (augmentation générale des salaires, diminution de l'horaire hebdomadaire...) seront repoussées par le directeur, sous le prétexte de la lourde charge que la quatrième semaine lui impose.

Tous calculs faits, cette augmentation serait de l'ordre de... 0,45 %.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

.....
.....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.
(Bulletin à retourner au siège du P. S. U., 8, rue Jenner, Paris (9^e)).

DES MINEURS NOUS ECRIVENT

UN courrier abondant, émanant de camarades mineurs, est arrivé au siège national. Mieux qu'un long article, les quelques extraits de lettres que nous publions ici donneront une image de la lutte menée.

Un camarade de Loos-en-Gohelle (P.-de-C.) nous écrit :

« L'ensemble des mineurs est d'accord pour la grève illimitée mais les trois syndicats unis, et mieux encore si les cheminots, le Gaz et l'E.D.F. les suivent.

« Si les trois syndicats arrivent à maintenir leur union, la grève peut durer. »

Un camarade de Molières-sur-Cèze :

« Les motifs du mécontentement proviennent du fait que les prix de tâche sont progressivement réduits. Il est demandé aux mineurs en allongeant la longueur de leur chantier de faire plus d'abatage sans augmentation de prix, ce qui est au demeurant une réduction des prix de tâche.

« On ne tient plus compte des difficultés d'extraction qui se présentent quelquefois dans les chantiers (toit mauvais, couche de charbon serrée, etc.) ; auparavant, il était accordé des primes pour pallier ces difficultés. »

Notre camarade fait état également de l'attitude de la direction des Houillères du bassin des Cévennes qui, spéculant sur la situation délicate de ce bassin, agite, devant la pression des mineurs, la sempiternelle rengaine : « Vous voulez donc faire fermer la mine. »

Un camarade d'Harnes (P.-de-C.) :

« Que le salaire soit augmenté, d'accord ; mais c'est surtout au système minier qu'il faut s'attaquer.

« Un mineur à l'abatage qui force tient le coup deux ans ; après ça silicose, dépression nerveuse et autres maladies. »

Un camarade de Guesnain (Nord)

« Les prix de tâche sont de plus en plus en baisse. »

Notre camarade nous signale la situation des travailleurs marocains de la mine qui vivent dans des conditions épouvantables, qui sont victimes des promesses non tenues et qui, malgré les pressions exercées sur eux, se sont montrés solidaires d'une récente grève à la production.

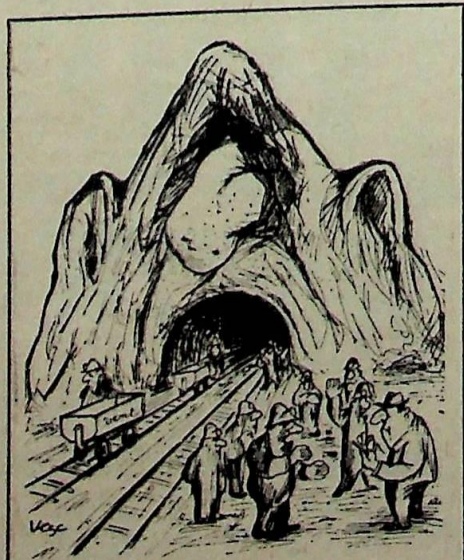
« Certains nous disent qu'il faut penser au froid ; je suis d'accord avec eux, mais il faut bien comprendre que descendre à 800 m de fond, suer sang et eau pour 20 F par jour, cela est inadmissible et que nos revendications sont légitimes. »

Un camarade du Bassin des Cévennes (secteur centre)

« Les mineurs ne sont pas partisans d'augmentation au pourcentage.

« Le bassin comptait 16.000 mineurs en 1950. Aujourd'hui, 8.000 seulement, on a fermé dix puits ; rappelle-toi de la grève de Decazeville. »

« Aujourd'hui, il faut produire davantage pour gagner beaucoup moins. »



— C'est une vieille mine.
— Nous n'en tirerons rien.

Un camarade de L'Horme (Tarn)

« Il faut un vaste mouvement national avec tout le personnel de production énergétique et toutes les entreprises nationalisées. »

Un camarade de Saint-Etienne (Loire)

« Ici, l'unité d'action est réalisée entre les trois syndicats, les ingénieurs ainsi que les médecins et pharmaciens des caisses de secours sont solidaires.

« Les augmentations en pourcentage sont de plus en plus critiquées.

« Les mineurs auraient souhaité une action générale de tout le secteur nationalisé (E.D.F., G.D.F., S.N.C.F.). »

« De nombreux camarades regrettent que la grève n'ait pas été déclenchée en janvier. »

Un camarade de Saint-Jean-de-Valerics

« Les salaires sont anormalement bas pour une profession pénible et dangereuse (3 morts, 2 blessés très graves dans notre puits il y a vingt jours). »

« Actuellement, un mineur à l'abatage du charbon gagne environ 22 F par jour, effectué à genoux, dans la poussière et par environ 36 degrés de chaleur, ce qui donnera la silicose.

« Gain d'un mineur à la surface, environ 400 F par mois, au fond environ 500 F par mois. Les forçats de l'abatage du charbon environ 600 à 650 F par mois et ils sont vite usés.

« Il faut alerter l'opinion sur ce qu'est la vie véritable d'un mineur, danger de tous les jours, dégâts causés à la santé, il faudrait qu'un ministre assiste à l'agonie d'un silicote. »

La 4^e semaine chez Thermor

NOUS sommes allés cette semaine interroger deux militants ouvriers auxquels revient le mérite d'avoir lancé une première (dans le Loiret) et aussi vigoureuse offensive pour l'obtention des 4 semaines de congés payés dans leur entreprise.

Ces deux camarades sont Léon Graux de la C.G.T. et Jean-Marie Brugger de la C.F.T.C. militants de valeur l'un et l'autre et qui irrésistiblement et caricaturalement nous ramènent au récent débat du P.S.U. sur les couches traditionnelles et les couches nouvelles du mouvement ouvrier.

La première question posée tendait à connaître les raisons pour lesquelles cette revendication, commune à tous les travailleurs depuis les fameux accords Renault, avait permis dans cette entreprise une action aussi percutante. Il y a plusieurs réponses à cette question. D'abord l'entreprise connaît actuellement une prospérité reconnue par tous. Donc indiscutablement nos deux délégués l'affirment, leur entreprise peut aisément accorder 4 semaines de congés payés à son personnel. *Paris-Match* vient d'ailleurs de faire un reportage. Si après cela la direction n'accorde pas la 4^e semaine, le service des relations publiques aura bonne mine. Une autre raison et non des moindres c'est que les « cadences infernales » ne sont pas du folklore ouvrieriste mais une dure réalité que les ouvrières de l'usine connaissent bien.

Il est compréhensible que les « filles » dont Léon Graux partage le sort, se battent pour cette 4^e semaine comme elles ne l'ont jamais fait pour les salaires ; ce qui n'est peut-être pas tout à fait sans signification.

En effet, la combativité montrée par le personnel (4 débrayages limités dans le temps, mais suivis en moyenne à 80 %, ce qui souligne la bonne organisation de l'action) montre bien la popularité du mot d'ordre.

Enfin l'unité d'action sans réticences des syndicats C.G.T. et C.F.T.C., le dynamisme et la compétence de leurs représentants sont les facteurs décisifs de la réussite.

J.-M. Brugger tire de sa serviette, au milieu des tracts C.F.T.C. ou du comité intersyndical — en soulignant au passage le travail que cela représente — une lettre de la direction qui fait croire à nos deux syndicalistes que la décision favorable est proche.

Même confiance la veille d'ailleurs auprès du secrétaire de l'U.D. C.F.T.C. « je pense que les patrons vont lâcher la 4^e semaine ». Ce qui est peut-être optimiste dans la mesure où l'on attend une décision globale pour une ville ou un département.

Mais nos deux camarades soulignent avec force que la détermination du personnel est telle que l'action interrompue très provisoirement reprendra avec la même vigueur à leur appel si Thermor ne cède pas.

Ils en sont d'autant plus assurés que tous deux se réjouissent de la prise de carte de nouveaux adhérents. Ce qui fait reprendre à Léon Graux un slogan bien connu : « L'action, ça paie ! »

Il est bien évident aussi que d'autres entreprises d'Orléans et de la ré-

gion obtiendront les 4 semaines de congés payés mais aux métallos de Thermor reviendra le mérite d'avoir les premiers emportés les résistances des patrons... et du gouvernement.

A CHERBOURG :

Manifestation à l'arsenal

LE vendredi 22 février, les ouvriers de l'arsenal de Cherbourg, répondant à l'appel des trois organisations syndicales C.G.T., C.F.T.C. et C.G.T.-F.O., cessaient le travail une demi-heure avant la débauchée normale du travail et défilaient de l'arsenal à l'hôtel de ville en scandant les mots d'ordre des organisations ouvrières.

Pourquoi ce nouveau débrayage et pourquoi cette manifestation ?

Depuis trois mois, comme tous les travailleurs de l'Etat, les ouvriers de l'arsenal étaient dans l'action pour obtenir une augmentation de salaire et ceci conformément au décret du 22 mai 1951 qui le régit en matière de salaires.

Début février, le gouvernement était contraint de donner 6 p. 100 pour compter du 1^{er} novembre 1962.

Mais, alors que les dernières augmentations s'appliquaient à l'ensemble du personnel à statut de nos établissements, cette fois l'augmentation ne s'applique pas aux techniciens à statut ouvrier dépendant des services de la Marine.

Au mécontentement légitime des techniciens de nos établissements, le gouvernement s'apprêterait à accorder une augmentation de 5 p. 100 pour compter du 1^{er} septembre.

Mesure grave — très grave — qui ne peut être acceptée par aucun travailleur de l'Etat. Diviser pour régner, telle est la devise de l'Etat patron qui espère ainsi par paliers remettre en cause le mode de rémunération de ses employés, ce qui aurait pour premier effet de supprimer l'unité de la lutte ouvrière dans nos établissements.

Aujourd'hui, les techniciens ; demain, d'autres catégories ouvrières et, à brève échéance, si les travailleurs ne réagissent pas, c'en serait fini du décret du 22 mai 1951.

Aux manifestations des techniciens, l'administration locale répond par des sanctions à l'égard de leurs responsables.

A la méthode d'intimidation classique, les travailleurs ont riposté vigoureusement en assurant le succès de la manifestation du 22 février. Tout le long du parcours, ils ont, avec force, scandé leur exigence, que soient respectés les textes qui les régissent et leur volonté de défendre à chaque instant les libertés syndicales et leur solidarité avec les camarades sanctionnés.

Riposte excellente, qui doit faire comprendre à l'administration qu'il faudra qu'elle compte avec tous les travailleurs de notre établissement. Que les travailleurs sachent s'unir et réfléchir, des victoires les attendent sur la dure bataille qui reste à mener pour la conquête de la vraie liberté.

Chez Berliet, la méthode Simca

BRUTALEMENT, la direction Berliet vient de rompre les discussions avec les syndicats de l'entreprise, discussions qui se déroulaient depuis une dizaine de jours pour améliorer l'accord signé le 9 novembre 1961. Cette décision a été marquée par deux séries de mesures :

— La remise d'un avis — à prendre ou à laisser — aux représentants syndicaux siégeant à la commission plénière des accords, le mardi 19 février. Cet avis concerne :

Les congés payés : « La direction a décidé d'accorder à tout membre du personnel 4 jours de congés supplémentaires qui seront accolés au congé principal » ;

Les congés supplémentaires : « Cette mesure a pour effet de modifier le régime des congés supplémentaires de différentes natures en vigueur dans l'entreprise », qui seront limités à 2 jours supplémentaires après 20 ans d'ancienneté pour le personnel ouvrier et mensuel, après 3 ans d'ancienneté pour les cadres, apportant par là de sérieuses restrictions aux avantages jusque-là appliqués.

— L'envoi d'une lettre d'avertissement (recommandée avec accusé de réception) à une cinquantaine de délégués pour avoir « harangué le personnel ».

En mettant fin aux discussions en cours par une décision unilatérale d'octroi de 4 jours de congés supplémentaires, la direction Berliet :

— escamote la revendication d'une quatrième semaine de congés payés.

— cherche à tirer son bénéfice de l'avantage partiel accordé aux salariés en se donnant le prestige de l'avoir « octroyé » et non négocié ;

— recourt à des méthodes « provocatrices » rappelant étrangement celles pratiquées chez Simca. En supprimant les avantages antérieurs de nombre de salariés, elle ouvre la voie à une explosion de colère pouvant conduire à des abus qui lui permettraient de sévir.

Dans une entreprise où les délégués, quels qu'ils soient (délégués du personnel, délégués au Comité d'établissement, délégués syndicaux représentant leurs organisations) sont officiellement reconnus, mais où l'on refuse de communiquer aux intéressés le statut de représentant syndical, la lettre d'avertissement concrétise la volonté de rester « maître à bord » quels que soient les moyens à prendre pour y parvenir.

Le déroulement des négociations

Une « plate-forme revendicative » commune aux syndicats C.G.T., C.F.T.C. et F.O. de Berliet avait été élaborée dès avant la rencontre paritaire. Elle comportait :

— Augmentation générale et substantielle des salaires et appointements ;

— Réduction de la durée du travail par :

la réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail ;
la quatrième semaine de congés payés ;
l'avancement de l'âge de la retraite ;

— Salaire mensuel garanti ;

— Amélioration et extension des droits syndicaux ;

— Progrès du statut social du personnel.

Dans le même temps, des débrayages de durée limitée, un quart d'heure, une demi-heure, voire une heure, et par atelier, manifestaient la volonté des salariés de voir aboutir leurs revendications.

Le 8 février, la direction présentait aux syndicats un contre-projet de contrat.

Sur-le-champ, la C.F.T.C. concrétisait la « plate-forme revendicative » par quelques précisions dont la possibilité pour les travailleurs de se réunir une heure par mois pour participer à la vie syndicale...

Après un examen en commun des propositions patronales, les syndicats C.G.T., C.F.T.C. et F.O. décidaient « de déposer et de défendre ensemble un contre-projet commun » reprenant plusieurs précisions de la déclaration C.F.T.C.

Les syndicats appelaient les travailleurs « à participer en masse aux réunions organisées dans les ateliers : le lundi 11 février pendant la pause de midi.

C'est cette manière de faire participer l'ensemble du personnel à la discussion paritaire que la direction Berliet n'a pas tolérée.

QUE FAUT-IL



L'acquittement des cinq accusés du procès de Liège avait provoqué dans la ville un véritable délire : l'opinion publique semblait considérer ce verdict comme une victoire d'êtres qu'elle se refusait à regarder comme des coupables. (Agip)

Le point de vue exprimé par notre camarade Colette Audry, dans notre numéro 123 de novembre 1962, commentant le jugement prononcé à Liège dans l'affaire Vandeputte, nous a valu une très abondante correspondance.

Manifestement, les problèmes posés à cette occasion ont touché très vivement l'intérêt et la sensibilité de nos lecteurs.

Un grand nombre d'entre eux nous ont écrit, soit tout simplement pour manifester leur désaccord, soit parfois pour formuler des objections contre le raisonne-

ment et les conclusions de Colette Audry.

Comme il est de règle en pareil cas, nous avons communiqué cette correspondance à l'auteur de l'article. Celle-ci dégage, aujourd'hui, l'essentiel des critiques qui lui ont été adressées et les commente.

Mais nous tenons à faire entendre également la voix de quelques-uns au moins de ceux qui ont marqué leur désaccord. On trouvera donc ici, notamment, un commentaire rédigé par un groupe de médecins membres du P.S.U. et des extraits de certaines lettres.

L'ARTICLE que T.S. m'avait demandé pour le numéro du 17 novembre m'a valu un très grand nombre de réponses. Toutes expriment des protestations ou des critiques. J'ai rencontré entre temps bien des camarades du parti qui, eux, avaient compris ma pensée et m'approuvaient. Ceux-là n'ont, naturellement, pas écrit, mais je tiens à signaler le fait, afin que les autres, que l'ensemble du parti se rendent compte que, sur ce point comme sur bien d'autres, il y a matière à débats entre nous.

Quelques correspondants, tout en se déclarant en désaccord avec moi, se félicitent néanmoins que la question soit posée. Je les remercie : leur effort d'objectivité n'est pas mince si je le compare à la violence du ton de quelques autres lettres.

Beaucoup de ceux qui m'ont écrit, en effet, semblent avoir réagi comme s'ils étaient personnellement blessés ou menacés par cet article, comme si je mettais en cause — du seul fait que j'énonçais un avis différent du leur — leur intégrité morale, leurs convictions socialistes, etc. Aucun — je dis bien aucun — ne m'a répondu.

Certes, j'ai dû mal ou insuffisamment m'expliquer, mais quelle qu'ait pu être l'obscurité de mes remarques, elle ne rend pas compte du fait qu'on m'ait prêté de toutes pièces des idées que je n'avais pas exprimées sur des points que je n'avais même pas traités, car je m'étais volontairement limitée à un aspect de la question.

Encore une remarque préliminaire : je n'ai pas écrit : « L'opinion publique sait et approuve », mais « suit et approuve », faute d'impression dont je suis innocente, mais sur laquelle on m'a accrochée. Ceci dit :

Quelle victoire ?

Je n'ai pas écrit que je considérais le meurtre de l'enfant comme une victoire (on me l'a reproché), mais que l'opinion publique avait considéré le verdict d'acquittement comme une victoire. Victoire de qui ? De tout un chacun. Victoire sur qui ou sur quoi ? Sur un mécanisme juridique qui s'était déclenché et enserrait des êtres que cette même opinion publique se refusait à regarder comme des coupables.

J'ai décrit ce qui s'était passé en essayant de comprendre tantôt les accusés, tantôt l'opinion. J'ai envisagé le phénomène social que constituait ce procès et ses remous ; j'ai conclu de cet examen qu'un fait de ce genre ne relevait pas de l'appareil de la

justice et qu'il y avait là un problème à résoudre. Un point c'est tout.

Un danger collectif

J'ai dit, et je continue de penser, que l'ampleur des manifestations s'explique par le fait que le danger de certains médicaments a porté toute l'affaire au niveau collectif. Chacun, tout à coup, s'est senti viguement menacé et n'a pu accepter qu'à un malheur aussi atroce vienne s'adjoindre, pour les victimes qui ont commis un geste désespéré, l'appareil de la justice tel qu'il fonctionne pour les crimes ordinaires.

Que la presse ait joué sa partie dans le concert, je ne le nierai pas. Mais, affirmer comme certains camarades que c'est elle qui a monté toute l'affaire, c'est commettre la même erreur que les patrons ou les pouvoirs qui, en présence d'une grève ou de mouvements sociaux, incriminent les meneurs.

Un véritable crime

Toujours dans le même esprit, j'ai écrit qu'aux yeux de la mère meurtrière, le véritable crime eût été de se débarrasser de son enfant pour le mettre dans une maison d'anormaux, comme on le lui conseillait. Je n'ai dit nulle part que je l'approuvais, mais on en a conclu que je l'approuvais et aucun de mes correspondants, parmi ceux qui citent la phrase, n'a repris ce « aux yeux de ».

On va jusqu'à me demander si j'aurais jugé criminelle Suzanne Vandeputte au cas où elle aurait laissé la vie à son enfant pour l'élever elle-même ! Je demande à mon tour : que faut-il penser de socialistes qui appliquent à l'égard d'une camarade des procédés de discussion que nous sommes, je pense, tous d'accord pour condamner entre adversaires politiques ?

Ce que j'ai voulu dire — et je n'ai pas dit autre chose — c'est qu'une mère qui prend sa décision pour une telle raison, et qui refuse de laisser accomplir par sa sœur le geste de mort parce qu'elle tient à assumer sa responsabilité jusqu'au bout, n'est pas ce que nous appelons un assassin. Elle ne l'est ni si on considère les intentions, ni si on envisage le contrecoup d'un tel acte sur la société.

On peut estimer qu'elle s'est trompée, non qu'elle est un élément social dangereux. Mon

avis personnel est qu'elle est un élément social responsable.

Quelques jours plus tard, une mère de huit enfants tuait sa fillette de trois ans, anormale mentale, dans un mouvement de colère. Il y a dans ce meurtre-là quelque chose d'horrible, d'insoutenable. Peut-être cette dernière femme était-elle dépassée par la situation (huit enfants, un logement exigu, trop de travail ; et pourquoi la maison qui avait déjà hébergé la petite et qui



Chacun, tout à coup, s'est senti directement concerné. (Agip)

FAIRE DES MONSTRES ?

devait, paraît-il, la reprendre, l'avait-elle rendue ? ; peut-être, placée dans d'autres conditions, aurait-elle été une femme comme les autres, ni meilleure ni pire qu'une autre.

Mais, le moins qu'on puisse dire, est qu'elle a agi en état d'irresponsabilité, qu'elle a besoin d'être soignée, isolée, rééduquée. Rien de commun avec Suzanne Vandeputte.

Une attitude réactionnaire

J'ai dit que le recours au précepte « Tu ne tueras point », (et j'ajoute aujourd'hui pour préciser : alors que ce précepte est si généralement mis de côté pendant les guerres) équivalait à un refus de considérer la question telle qu'elle se posait et qu'un recours à des formules absolues pour justifier une sanction pénale correspond, en pareil cas, à une attitude réactionnaire. Je le maintiens. Je n'incrimine pas le précepte lui-même.

Et si je pensais, comme le croit un de mes correspondants, que le christianisme est incompatible avec le socialisme, je ne me serais jamais inscrite ni à l'U.G.S., ni au P.S.U.

Manié par les autres

On m'a beaucoup reproché le terme « enfant-phoque ». Je ne l'aurais certainement pas employé si j'avais prévu une telle levée de boucliers. C'est le seul point de mon article sur lequel j'accepte l'accusation de « légèreté ». J'avais pris ce mot dans la presse et ne l'avais pas senti comme injurieux (pas plus que « bec-de-lièvre », par exemple).

En revanche, je demande à mes correspondants, à tous ceux qui m'ont écrit qu'il faut avoir confiance en la vie et que la petite Corinne aurait pu avoir une existence heureuse, s'ils se sont représentés — comme je n'ai cessé de le faire en rédigeant mon article — le corps de cet enfant réduit à un... tronc ? S'il leur est possible d'envisager pour eux-mêmes une existence heureuse privée de la moindre autonomie de mouvement. S'ils ont pensé qu'un être ainsi fait ne pourrait jamais manger, excréter, se laver seul ; qu'il serait perpétuellement manié par les autres ; qu'il ne pourrait pas mettre fin lui-même à ses jours s'il souffrait trop ; que le cas d'Helen Keler qu'on m'a tant cité apparaît dès lors au regard un cas privilégié.

Supprimer la souffrance

Suzanne Vandeputte n'a pas pu supporter de laisser vivre cet enfant « qui avait un cerveau ». On me reproche, en conséquence, d'approuver le meurtre justement parce qu'il s'agit d'un être humain. Je répète que je ne me suis pas prononcée sur le meurtre. Et puisqu'on semble ne pas avoir compris l'accusée elle-même, je rappelle simplement qu'un être qui a un cerveau a des possibilités de souffrances infiniment plus grandes que celles d'un être privé de cerveau ou simplement idiot. Ce sont ces possibilités de souffrance que la mère a voulu supprimer.

La pire épreuve

J'ajoute, pour préciser, que deux solutions s'offraient aux parents :

— ou bien mettre l'enfant dans une maison d'anormaux, et cet enfant, pourvu d'un cerveau, aurait passé sa vie entière au milieu d'anormaux mentaux, car il n'existe pas d'établissements spécialisés ;

— ou bien garder l'enfant — solution généralement préconisée par ceux qui m'écrivent et à qui je soumetts ces quelques phrases extraites d'un article du Dr Minkowski paru dans *Le Monde* du 23 novembre :

« La présence d'un enfant malformé constitue certainement la pire épreuve qui puisse être imposée à une famille. Très souvent, une mère atteinte par ce malheur lors d'une première grossesse refusera toute grossesse ultérieure ; plus souvent encore, la présence d'un enfant anormal détruira une cellule familiale tout entière et nuira au développement psychique et à l'éducation des autres enfants : ce résultat lamentable se produit fréquemment lorsque l'infirme est laissé à la garde des siens.

« Il arrive parfois, bien entendu, que le dévouement d'une famille entière permette de surmonter avec succès l'épreuve ; ce n'est pas la règle et il nous paraît inhumain d'exiger cet héroïsme de tous. »

Comme je ne souhaite pas que le Dr Minkowski soit accusé, ainsi que je l'ai été, de vouloir mettre à mort non seulement tous les enfants anormaux, mais aussi les vieillards, les cancéreux et les accidentés de la route (sic), je cite également le passage où il préconise sa solution :

« Nous pensons que le principe selon lequel, en règle générale, ni le médecin ni quiconque n'a le droit de disposer d'une vie humaine, doit être respecté ; mais il ne peut trouver sa pleine justification que si la société qui l'énonce en assume pleinement la responsabilité et les conséquences ; elle doit être capable de prendre l'enfant malformé à sa charge dans des conditions acceptables pour lui et sa famille. »

Une procédure à créer

Cela, c'est la solution d'avenir, la solution à construire de façon que les mères d'enfants anormaux ne se trouvent plus dans le cas d'être tentées par le geste de Suzanne Vandeputte. Mais en attendant ? Que faire si le geste se reproduit ?

J'ai dit à peu près, et je répète, que les lois actuelles et le code de déontologie actuel ne permettent pas de cerner un cas de ce genre ; c'est pourquoi j'ai suggéré que des juristes et des médecins étudient la question et envisagent une procédure (je n'ai d'ailleurs pas voulu dire que la décision devait être laissée à eux seuls), afin que les tribunaux ordinaires n'aient plus à intervenir, afin qu'un jury résolu à acquiescer ne se trouve plus dans la nécessité absurde où s'est trouvé le jury de Liège de nier la réalité d'un fait à la fois prouvé et reconnu par les accusés.

Meurtre ou crime ?

Sur le meurtre lui-même, je n'avais pas pris position dans mon article. C'est pourquoi je considère que les motions des sections de Puteaux (« Nous ne considérerons que le problème de la suppression de la vie humaine ») ou d'Angers (« Nous ne luttons pas pour que chacun ait le droit de supprimer la vie ou pas ») se situent dans un tout autre cadre que celui que je m'étais fixé. Toutefois, puisqu'on m'a attribué des opinions qui n'étaient pas les miennes, et afin qu'il ne subsiste aucune équivoque, je vais essayer de préciser ma position, bien que ce ne soit pas à mes yeux ici l'important.

— Je crois qu'il n'existe pas, qu'il ne peut pas exister à l'heure actuelle, qu'il n'existera peut-être jamais de critère permettant de dire dans un cas analogue (c'est-à-dire dans le cas d'un meurtre commis uniquement pour éviter à un autre la souffrance et la dégradation) : ce meurtre était une faute ; ou : ce meurtre était juste ; ce meurtre était un crime ou : ce meurtre était, somme toute, une bonne action.

Je conçois qu'un être humain préfère parfois charger sa conscience d'un meurtre, avec les risques sociaux que comporte l'acte, plutôt que de laisser les choses suivre leur cours en conservant les mains pures (je pense au cas de Liège ; je pense aussi au cas de malades qui souffrent sans

espoir, qui sombrent dans l'inconscience et l'animalité).

— Je ne sais pas ce que j'aurais fait si j'avais été à la place de Suzanne Vandeputte. Mais je suis sûre que la question de supprimer l'enfant se serait posée pour moi.

— Je trouve révoltant, en tout état de cause, qu'à un être qui a traversé l'épreuve qu'a connue cette femme, un juge, un procureur ou telle voix ecclésiastique vienne donner des leçons de morale et crier qu'elle est une mère dénaturée.

Ce disant, je n'ignore pas qu'il est à peu près impossible de tracer des frontières entre le normal et l'anormal (donc d'édicter des règles).

J'ajoute : — que l'eugénisme m'est toujours apparu comme une doctrine grossière et inintelligente ; l'eugénisme n'avait rien à voir ici ;

— que je suis contre la peine de mort ; et pour le correspondant qui s' imagine que je ne sais pas ce que c'est d'être mère et que je n'ai jamais eu affaire dans ma vie qu'à un chien, que je possède un fils.

Le procès impossible

Je me félicite de ce qu'un groupe de médecins P.S.U. de la R.P. se soit saisi de la question, bien qu'il s' imagine à tort que je « suggère une modification de la législation permettant la suppression des nouveau-nés anormaux ».

Pour conclure, je constate que, tout en protestant, certains correspondants sont, au fond d'eux-mêmes, de mon avis lorsqu'ils disent par exemple :

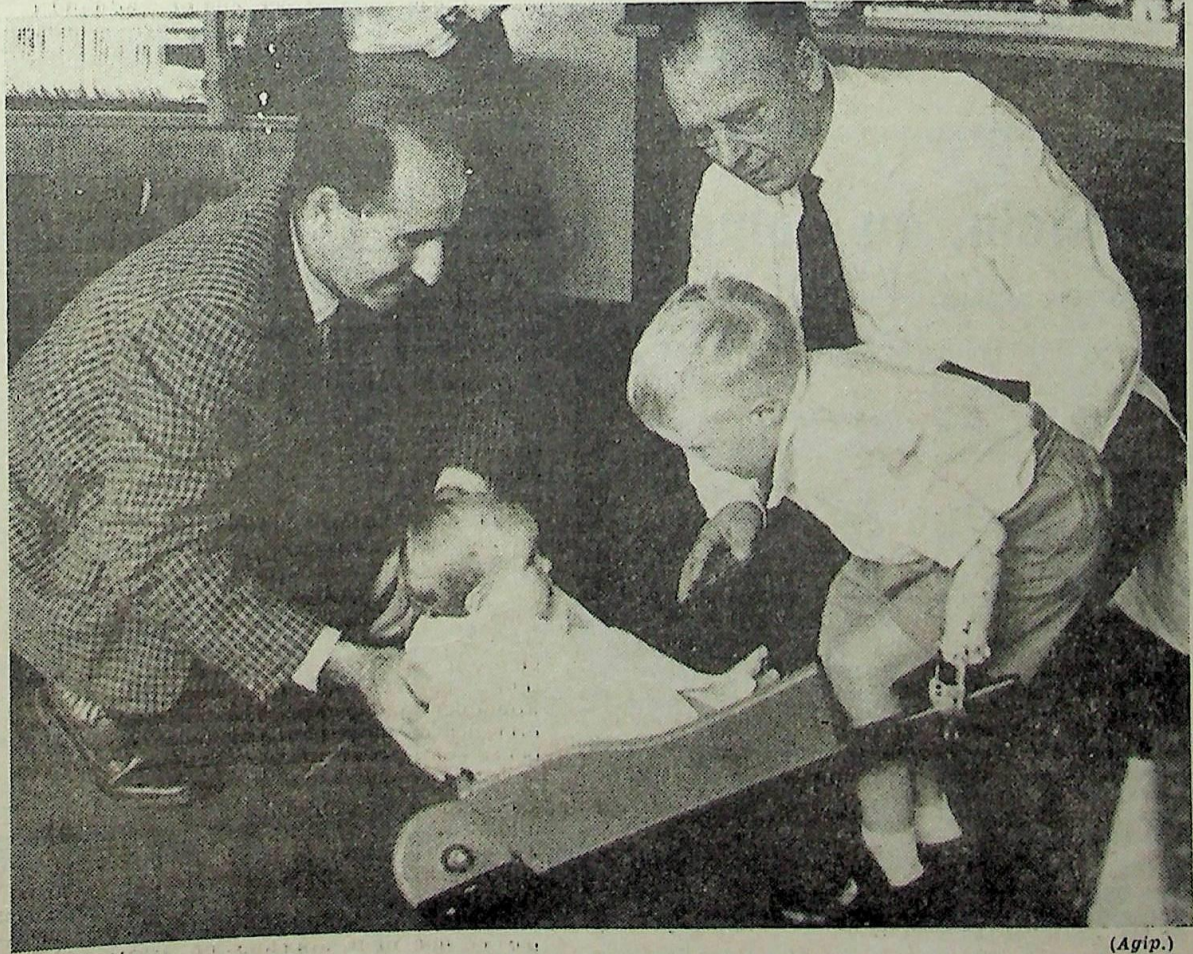
« Naturellement, ce procès n'aurait jamais dû avoir lieu », ou : « Je me réjouis que les accusés soient remis en liberté. »

Je déplore certains termes de ces lettres et, en particulier, la menace d'une paire de gilles. Contrairement à celui qui écrit, je ne crois pas du tout que cet argument ferait progresser la question. Je déplore surtout que nombre de ces correspondants mettent immédiatement leur démission sur la balance. Je pourrais leur répondre que je n'ai plus, moi aussi, qu'à démissionner d'un parti où l'on s'adresse sur ce ton à une camarade. Je ne le fais pas.

Colette Audry

En page 8 :

- Les critiques formulées.
- La position des médecins P.S.U.



Ne sans bras, cet enfant s'est pourtant adapté. Des bras artificiels lui permettent de manier cette brouette où a pris place un bébé né lui aussi sans bras.

Il ne nous était naturellement pas possible de reproduire toutes les lettres que nous avons reçues. Nous nous sommes efforcés d'extraire de celles qui développaient des objections les thèmes autour desquels se groupaient les critiques les plus souvent formulées.

Portée de l'article

Une de ces critiques concerne moins l'article lui-même que la présentation qui en a été faite par notre journal, donnant l'impression que les idées exprimées par Colette Audry représentaient l'opinion de l'ensemble du P.S.U. C'est ce qu'ont dit par exemple nos camarades René Jeanjean, de Moulins, K. Daneyrole, d'Arcueil, J. Marchal, secrétaire adjoint de la fédération de l'Aube, et bien d'autres encore.

Il est vrai qu'un tel problème n'a pas été discuté par le P.S.U. dans son ensemble. Les jugements portés par Colette Audry ne représentaient donc pas une position du parti.

Complexité du problème

Les principales objections sont énumérées dans un texte envoyé par la section de Puteaux (Seine), dont voici l'essentiel :

a) Existe-t-il des frontières entre le normal et l'anormal ?

b) Peut-on être certain de reconnaître à la naissance des anomalies ou malformations susceptibles de s'atténuer, de se développer ou de se révéler des semaines, des mois ou des années plus tard ?

c) A partir de quel moment et de quel degré d'infirmité faudra-t-il décider de supprimer ou de conserver la vie ?

d) Peut-on affirmer que, dans les années, les mois, voire les semaines qui suivront le crime, la science et les progrès techniques n'auraient pas apporté une perspective d'épanouissement humain à l'être supprimé ?

e) Notre notion du bonheur étant essen-

tiellement psychique, peut-on encore affirmer qu'un être non formé physiquement et intellectuellement comme nous, sera ou ne sera pas heureux ? Quels sont les critères permettant d'assurer, dès sa naissance, qu'un être sera ou heureux ou malheureux ?

François Danvy, étudiant en médecine (Antony, Seine), insiste sur l'un de ces arguments :

« Etant donné les progrès de la médecine et de la chirurgie, le développement économique actuel, il est inacceptable que le droit à la vie puisse être remis en question. Dans un seul cas, l'euthanasie me paraît praticable : celui des aneucesphales. »

Ce point de vue est exprimé par la plupart des médecins qui nous ont écrit et qui rappellent, avec notre camarade Paul Minelli, de Grenoble, que le devoir de tous les hommes et bien sûr en particulier des médecins, est de lutter pour sauver une vie, fût-ce contre toute espérance.

La réussite d'autres malformés

D'autres correspondants font état des résultats obtenus à force de soins et d'énergie :

« Je suis instituteur d'enfants inadaptés, écrit Paul Pepeys, de Chartres. Je dis qu'il faut les défendre tous : les sourds-muets, les amblyopes, les polios, les infirmes moteurs cérébraux, les débiles. Certains de ces inadaptés nous donnent quelquefois de belles leçons (cas Hélène Keller) ; à ce titre, leur vie n'est pas inutile. »

Puault, d'Angers, cite aussi Denise Legris, privée de bras et de jambes et cependant heureuse de vivre.

Plusieurs correspondants évoquent la situation des parents qui ont assumé avec tant de courage la charge d'élever des enfants anormaux ou inadaptés.

Enfin, à peu près tous déplorent, comme notre camarade Gaston Delepine, d'Angers, qui, on le sait, a perdu la vue à la suite

des sévices subis lors des manifestations du 27 octobre 1960, l'insuffisance scandaleuse des moyens offerts par les pouvoirs publics pour aider les inadaptés.

Il importe de noter que la très grande majorité de ceux qui nous ont écrit tiennent à dire qu'ils souhaitaient, dans le procès de Liège, un verdict de clémence.

Etre spirituel ou rouage ?

Pour terminer, nous citerons des extraits d'une note rédigée par notre camarade Flandre, assistant à la faculté de médecine de Montpellier :

« Réactionnaires aussi, nous autres médecins, qui préférons lutter jusqu'au bout quand une vie humaine nous est confiée ; les poliomyélitiques quadriplégiques à paralysie respiratoire ; les cancéreux dont nous ne faisons que prolonger l'existence ; les diabétiques ; les néphritiques et bien d'autres ; aurions-nous le droit de les supprimer, au nom d'une « société civilisée » ! Et pourtant, doivent-ils venir témoigner, ceux qui physiquement très diminués continuent à vivre une vie spirituelle et intellectuelle intense ; cette sculpture française à qui deux ans de survie ont donné l'occasion de créer ; ceux que vous dénommez « monstre » doivent-ils venir vous dire qu'ils pensent, aiment, vivent spirituellement autant que vous, si ce n'est plus ! Personne n'a le droit de décider qu'un individu, qu'un être doit ou ne doit pas vivre. « Tu ne tueras point » est bien une formulation catégorique qui ne souffre aucune exception. Pour moi, médecin chrétien, l'homme ne peut être considéré uniquement sous son aspect physique, mais il possède une âme, une pensée, dont je n'ai pas le droit d'apprécier la valeur, et personne n'a le droit d'en disposer. Car, finalement, tout le problème est là : l'homme n'est-il qu'un rouage dans la société ; est-il au contraire un être spirituel sur lequel personne n'a de droits ? »

AIDEZ LES MINEURS

Le régime a montré son vrai visage en lançant un défi aux mineurs qui l'ont magnifiquement relevé : telle est, pour le pouvoir gaulliste « l'année sociale » annoncée par l'U.N.R.-U.D.T. !

Partout, nos amis organisent des collectes. Ils pourront en faire parvenir le montant à notre commission de solidarité (Louis HOUEVILLE, 47, rue Hoche à MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine). (C.C.P. 15.536-77 Paris).

Merci à tous.

Pour le Secrétariat national
et le Comité politique national,

Edouard DEPREUX.

M. Schmittlein, un homme occupé

On sait que M. Raymond Schmittlein, député de Belfort et ancien président du groupe U.N.R. à l'Assemblée nationale, a été condamné pour diffamation, le 22 novembre 1962, sur plainte de notre camarade Pierre Dreyfus-Schmidt, à 600 F d'amende et 100 F de dommages et intérêt.

Comme il est incorrigible, il a récidivé dans son journal *Le Courrier de Belfort* et Pierre Dreyfus-Schmidt a déposé une nouvelle plainte, qui entraîne une demande de levée de l'immunité parlementaire.

Le personnage, d'ailleurs, a toujours eu des démêlés partout où il est passé, et même parfois avec ses propres amis politiques. Au temps où, avec le grade de général, il était directeur des affaires culturelles dans la zone française d'occupation en Allemagne, il avait pour grand ennemi Hettler de Boislabert, autre gaulliste pourtant.

Mais son passage en Allemagne a laissé d'autres souvenirs, si l'on en croit le numéro 52 (26 décembre 1962) du *Spiegel*, l'hebdomadaire de Hambourg que l'on connaît bien aujourd'hui pour ses conflits avec Strauss et Adenauer. Dans une étude sur les

illustrés allemands, le *Spiegel* cite un des principaux éditeurs de ce genre de journaux : la maison Burda, d'Offenburg, et raconte comment s'est édiée sa fortune. Il indique à ce propos :

« Près d'Offenburg, à Baden-Baden, lors de l'été de la capitulation de 1945, s'était installé le gouvernement militaire pour la zone française. Burda put gagner aussitôt comme associé le général français Schmittlein, responsable des affaires culturelles. Schmittlein protégea les entreprises Burda contre le fantôme effrayant du démontage et obtint du papier qui, à cette époque, comptait comme un des biens les plus rares de la nation allemande. L'imprimerie d'Offenburg fut dorénavant le fournisseur de l'armée d'occupation... » Et le *Spiegel* ajoute que Burda avait appartenu au parti nazi depuis 1938. Mais cela ne l'empêcha nullement de se voir confier, dans l'Allemagne de 1945, l'impression des manuels scolaires purgés des poisons du national-socialisme. »

Nul doute que M. Schmittlein, malgré les traces de son nouveau procès, ne trouve le temps d'opposer un démenti au *Spiegel*.

La position des médecins PSU

VOICI la position prise, à la suite de l'article de Colette Audry, par un groupe de médecins P.S.U. sur le problème des nouveau-nés anormaux : (réunion de bureau élargie du G.A.S. région parisienne du 3-12-1962 ; texte adopté à l'unanimité des présents).

Tout d'abord il faut distinguer nettement le planning familial, l'euthanasie et la suppression des enfants anormaux qui sont des problèmes très différents.

Ne parlons donc que du problème des enfants anormaux.

A. — Médicalement, il se caractérise par les points suivants :

1) Il n'y a pas de frontière exacte entre ce qui est franchement anormal, ce qui est légèrement anormal et ce qui est tout à fait normal.

Si l'on autorise la suppression des enfants anormaux, quel sera le critère minimum admissible ?

2) Il n'est pas possible de diagnostiquer immédiatement toutes les anomalies congénitales ; certaines ne se révèlent qu'au bout de quelques jours, d'autres de quelques semaines ou de quelques années.

Quel sera l'âge maximum autorisé pour la suppression : 8 jours, 8 mois ou 8 ans ?

3) Le diagnostic étant porté, il est impossible de faire un pronostic absolument formel sur l'avenir : la possibilité existe toujours de découvrir un médicament, une hormone, un traitement chirurgical ou une prothèse qui transformera le pronostic.

4) De toutes façons, il est impossible d'affirmer au départ qu'un sujet ne trouvera jamais le bonheur.

5) Il est impossible de se limiter au problème des anormaux congénitaux ; si on supprime ceux-ci, on arrivera logiquement à supprimer les porteurs d'anomalies acquises, enfants ou adultes.

6) Une telle attitude serait contraire à l'effort constant des médecins, qui est de tendre au maximum à rendre la sané, à protéger et à allonger la vie.

Si l'on nous demande de supprimer un nouveau-né sans bras, il n'y aura plus de raison qu'on nous demande de prolonger un hémiplégique comateux, de pratiquer une greffe de rein, de faire un massage cardiaque sur un sujet qui pratiquement est déjà mort, de mettre en place un Pacer-Maker (stimulation électrique et permanente du cœur par transistor) etc.

B. — Au point de vue social et politique, la « solution » suggérée par C. Audry nous semble d'essence strictement individualiste. Elle est à l'opposé d'une solution sociale et progressiste.

L'attitude progressiste consiste à essayer de redonner à ces êtres des conditions de vie se rapprochant de la normale et à lutter contre les causes de leurs malformations.

Pour cela il faut :

1) Approfondir et rendre désintéressées les recherches scientifiques et pharmaceutiques.

C'est là une exigence qui est en contradiction avec la nature capitaliste des grands laboratoires ; c'est pourquoi il faut envisager des mesures de nationalisation.

2) Développer la prévention à l'égard de toutes les causes possibles de malformations.

3) Promouvoir une législation qui donne aux anormaux congénitaux de même qu'à tous les « handicapés », le maximum de possibilités en matière de traitement et de rééducation, et aux familles le maximum de facilités pour l'éducation coûteuse et difficile de tels enfants.

Ceci ne peut évidemment se concevoir que dans le cadre d'une véritable politique de la santé publique.

Telle nous semble être la seule orientation compatible avec les notions de défense de l'homme et de protection sociale.

Il serait paradoxal qu'au moment où l'opinion publique et la législation évoluent vers l'abolition de la peine de mort, l'on admette par ailleurs la suppression prophylactique de nouveau-nés.

CHAQUE SEMAINE :

LISEZ ET FAITES LIRE

TRIBUNE Socialiste

« Ses échos, ses rubriques politique, sociale, économique, étrangère, ses études, ses documents, ses critiques littéraire, théâtrale, cinématographique »,

TRIBUNE, le journal qui monte.

Paraît le vendredi. — En vente dans tous les kiosques

LA FASCINATION DU GAULLISME

RECONNAISSONS - LE franchement ! Les derniers développements de la politique étrangère gaulliste, particulièrement après la conférence de presse du 14 janvier 1963, ont semé une très grande confusion dans la gauche française, suscitant souvent deux réactions contraires, mais toutes les deux dangereuses.

La première réaction prend au sérieux la perspective d'une troisième force européenne esquissée par le général à différentes reprises et l'identifie pratiquement à la perspective du neutralisme européen. De Gaulle ne ferait, en quelque sorte, que préparer les voies du mouvement ouvrier.

1) en défendant l'indépendance économique de l'Europe contre l'afflux des capitaux américains et contre le cheval de Troie britannique ;

2) en portant des coups au Pacte atlantique et en faisant la démonstration qu'il est de moins en moins nécessaire (y compris pour les classes dominantes) ;

3) en faisant de l'Europe une grande puissance atomique et industrielle, comparable aux deux autres grands (et cela, en particulier, par la construction d'une force de frappe) ;

4) en redonnant vigueur et confiance à tous les milieux favorables à une politique anti-américaine.

Et, de fait, les plus optimistes parmi ceux qui font cette analyse voient déjà se réaliser, grâce à de Gaulle, la réunification de l'Allemagne, la solution du problème de Berlin-Ouest et l'établissement, en Europe centrale, d'un *modus vivendi* susceptible de mettre fin à la guerre froide dans cette partie du globe. Que conclure, après des vues aussi roses ; naturellement qu'il suffit de soutenir de Gaulle de façon critique pour le pousser dans le bon chemin.

EN FAVEUR DES CAPITALISTES

Aussi séduisante soit-elle à première vue, on se rend compte très vite que cette conception révèle de très grandes faiblesses. Notons d'abord que l'objectif stratégique poursuivi par de Gaulle n'est certainement pas l'instauration d'un équilibre international favorable au mouvement international, mais bien plus un véritable partage des sphères d'influence entre les U.S.A. et l'Europe sous direction franco-allemande, ce qui n'exclut pas, bien au contraire, une politique européenne visant à refouler les Soviétiques, et à aménager le *statu quo* en faveur des classes capitalistes.

En outre, il n'est pas besoin d'être un spécialiste de politique étrangère pour se rendre compte que la politique gaulliste, même si elle dispose de certains moyens de chantage (Berlin, la frontière Oder-Neisse) dépend très largement de la politique étrangère suivie par l'Allemagne occidentale.

Or, cette dernière, qui joue très apparemment sur les deux tableaux, en jouant la carte française avec Adenauer pour obtenir plus de latitude face aux Américains et en

jouant la carte américaine avec le ministre des Affaires étrangères Schröder pour signifier à de Gaulle que certaines limites ne doivent pas être dépassées, poursuit systématiquement une politique cherchant à affaiblir les pays de l'Est pour profiter ensuite de leurs difficultés. Loin de diminuer le danger de



Schröder, ministre des Affaires étrangères allemand : la carte américaine.

guerre, la politique de la troisième force européenne est susceptible d'augmenter les frictions et de susciter une très profonde méfiance en Union Soviétique, où l'on craint par-dessus le marché l'armement atomique de la Bundeswehr.

UN PARI AUDACIEUX

Le deuxième type de réactions que l'on rencontre prend très au sérieux les dangers potentiellement existants dans l'axe Bonn-Paris. Il fait même de cet axe le principal adversaire à combattre en partant de la constatation d'une réelle détente entre les deux Grands depuis la crise cubaine d'octobre dernier, détente menacée seulement par l'entêtement des deux vieillards de Bonn et de Colombey.

De là jusqu'à conclure qu'il faut appuyer les Américains et Kennedy dans leur lutte contre Paris et pour la constitution d'une force de frappe multilatérale, il n'y a que quelques pas qui sont allégrement franchis par certains socialistes, Pietro Nenni par exemple.

La faiblesse d'un tel raisonnement ne nous paraît pas moins grande que la faiblesse de l'acquiescement à la politique gaulliste, car il faut faire vraiment un pari très audacieux pour présenter la politique américaine comme déterminée par une volonté de paix conçue abstraitement pour tout lieu et tout moment.

Il faut, par ailleurs, une très grande dose de naïveté et d'optimisme pour croire que les classes dirigeantes américaines n'essaieraient pas, en cas d'échec de l'axe Bonn-Paris, d'imposer sur les plans politique et économique leurs conceptions à une Europe occidentale affaiblie.

En définitive, la victoire de Kennedy rendrait, en fait, très

difficile la mise en pratique d'une politique socialiste ayant pour objectif le bouleversement du *statu quo* politique et social en Europe.

POUR LE DESENGAGEMENT

Au vrai, pour le mouvement ouvrier, une seule attitude est payante : celle de l'indépendance par rapport aux stratégies américaine et gaulliste. C'est-à-dire que, dans ce domaine comme dans les autres, notre position ne doit pas se déterminer pour ou contre de Gaulle, mais en fonction des contradictions réelles qui se manifestent dans le monde occidental.

Que de Gaulle s'oppose aux Américains ne doit pas être pour nous déplaire, que l'unité atlantique se détériore est un fait à juger positivement. L'étreinte de la politique des blocs peut ainsi être desserrée en même temps qu'il devient moins utopique de proposer une action internationale des travailleurs pour le désengagement, pour une Europe socialiste dégagée de l'emprise des monopoles et des oligopoles.

La lutte pour un développement économique non parasitaire (non alimenté par les recherches et les dépenses militaires) et planifié à l'échelle européenne rejoint la lutte contre la menace atomique et contre les blocs militaires.

J.-M. Vincent.

Le contrat des métallos italiens

EN pleine période électorale, alors que chaque parti se préoccupe de l'échéance d'avril, un accord a été signé dans la nuit du 16 au 17 février par les représentants des organisations ouvrières et patronales de la métallurgie italienne.

Cet accord conclut une période de luttes souvent extrêmement dures qui a duré plusieurs mois (depuis mai 1962, avec des prémisses durant l'hiver 61-62, comme les luttes de la Lancia à Turin).

Parmi les épisodes les plus remarquables de cet affrontement, rappelons, en juillet dernier, la grande grève de la Fiat, agrémentée de bagarres de rues, événements dont, à l'époque, *Tribune* fut le seul hebdomadaire à rendre compte.

Le « plan » patronal

Sur quoi repose l'accord obtenu ? Sans nul doute, sur une victoire ouvrière. Les réclamations des ouvriers ne visaient pas seulement une amélioration de salaires : ils visaient aussi le droit, pour le syndicat, d'être reconnu comme interlocuteur et représentant des ouvriers dans l'entreprise.

Les patrons, de leur côté, auraient sans doute accordé, sans trop rechigner, des augmentations de salaires : mais ils entendaient refuser au syndicat l'entrée de droit dans leur en-

treprise, et obtenir, en contrepartie de certaines augmentations, l'engagement à une trêve des revendications. Ils cherchaient, en somme, à « intégrer » les revendications dans un plan, dans leur plan.

Dans « *Rinascita* » du 23 février, Bruno Trentin, secrétaire de la C.G.I.L., cite une circulaire émise par l'Assolombarda, association professionnelle des industriels du Nord : « Passer un accord quelconque avec le Syndicat signifie reconnaître, dans les faits, le pouvoir du Syndicat d'entrer dans votre entreprise. Avec cela, c'est le droit le plus élémentaire de l'industriel qui se trouve compromis, et définitivement : le droit d'être le seul, dans les limites des lois de l'économie et de l'Etat, à diriger sa propre affaire, du moment que la responsabilité juridique et économique de cette affaire est la sienne et la sienne seulement, du moment qu'on parle encore d'industrie privée et de propriété privée. » Cette circulaire, datée du 18 janvier, un mois avant la signature de l'accord, définissait bien comment les patrons avaient une conscience assez claire des problèmes en jeu.

Les résultats acquis sont : une majoration d'environ 32 p. 100 pour les plus bas salaires, une réduction de l'horaire de travail, une plus grande égalisation qui élimine les différen-

ces abusives défavorisant les jeunes, les femmes, l'amélioration automatique des traitements dans l'avenir, bref, des conquêtes déjà importantes, sur le seul plan économique.

Le droit des travailleurs

Mais il y a aussi : le droit à l'information des travailleurs à l'intérieur des usines, le droit, pour le syndicat, de s'organiser dans l'entreprise, l'attribution d'heures payées pour l'activité des cadres syndicaux. Désormais le syndicat aura communication de tout changement intervenant dans les différents systèmes de rétribution intérieure, dans les conditions de travail, rythmes et rendements exigés.

Pour aller au-delà de ces acquisitions, qui, pour importantes qu'elles soient, sont encore limitées, explique Trentin, il faut d'abord les exploiter à fond. Et c'est là que l'on va voir si la classe ouvrière italienne sait profiter de cette avance acquise : l'accord de la métallurgie va-t-il faire tâche d'huile dans les autres branches ?

Le cadre légal arraché par une année de luttes extrêmement dures doit maintenant être rempli : toute l'action de masse qui a amené le résultat du 16 février fait bien augurer de l'avenir.

P.-L. Thirard.

voici enfin réédités, dans une magnifique édition reliée et illustrée. tous les chefs-d'œuvre de "ces merveilleux conteurs d'histoires"

ERCKMANN-CHATRIAN CONTES ET ROMANS NATIONAUX ET POPULAIRES

Peu d'écrivains ont connu de leur temps un aussi vif succès que les auteurs de "L'AMI FRITZ", de "MADAME THÉRÈSE", de "L'HISTOIRE D'UN PAYSAN", ces auteurs dont l'œuvre a été si bien définie par Michelet lorsqu'il disait : "Ils ont publié le roman de la Grande Histoire". Ils ont eu à la fois un immense succès auprès du public et l'admiration des plus grands esprits. Ainsi Lamartine voyait dans "LE CONSCRIT DE 1813" un chef-d'œuvre. Plus tard, malgré ZOLA évoquant "le souffle puissant de justice et de liberté" qui anime cette œuvre, malgré Courteline disant : "Erckmann est un romancier de premier ordre, une de nos gloires", de premier ordre, même, écrivant : "Jamais malgré Barrès lui-même, ERCKMANN-CHATRIAN ne fut plus mérité". ERCKMANN-CHATRIAN semblait avoir longtemps été victimes d'une conspiration du silence dont Flaubert est peut-être le seul à avouer la raison : "Ces deux cocos, écrit-il, ont l'âme plébéienne".

Ce sera l'honneur de notre temps d'avoir remis à leur vraie place "les moins connus des écrivains célèbres" comme les appelle P. Mac-Orlan, "ces merveilleux conteurs d'histoires" (André Maurois), et d'avoir publié LES CONTES NATIONAUX ET POPULAIRES dans une édition de biblio-

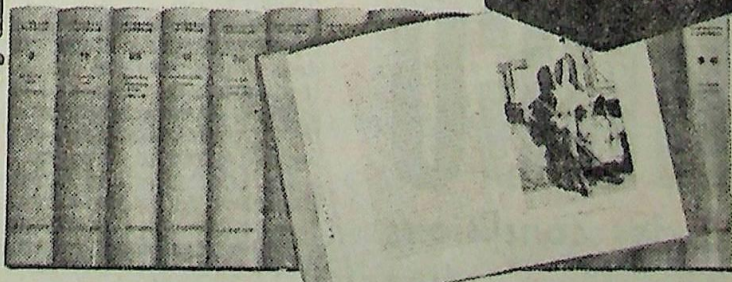
thèque digne d'eux - une édition que les critiques s'accordent à juger une "réussite parfaite" - Elle comprendra 14 volumes 13x21, d'environ 550 pages, illustrés et reliés pleine toile, sous jaquette illustrée, dont 6 sont déjà parus :

- T 1 et 2 - Histoire d'un paysan (1789-1815) 2 volumes, -
- T 3 - Hugues le loup - L'illustre Docteur Mathews et autres contes, -
- T 4 - Le concert de 1813 - Waterloo, -
- T 5 - L'ami Fritz - Le juif polonais et autres contes, -
- T 7 - Contes des bords du Rhin - Maître Daniel Rock et autres contes.

France Observateur offre à ses lecteurs de France Métropolitaine ces 14 volumes, monument de notre littérature, "L'histoire la plus vivante qu'on ait écrite du 19^e siècle" (André Parinaud - Radio Luxembourg) à des conditions exceptionnelles : 20 mois de crédit, 24 F. par mois.

Demandez donc aujourd'hui même, au moyen du bon ci-joint, une documentation complète à notre Service Littéraire (Librairie Pilote, 30, rue de Grenelle, Paris 7^e) vous recevrez gratuitement une charmante brochure illustrée de 16 pages et, sans aucun engagement de votre part, toutes les conditions de souscription.

pour 24^F par mois



BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE 30 r. de Grenelle, Paris 7^e SERVICE TRIBUNE SOCIALISTE

Veuillez m'adresser, sans aucun engagement de ma part, une documentation complète sur les CONTES ET ROMANS NATIONAUX ET POPULAIRES d'ERCKMANN-CHATRIAN.

Nom..... Profession.....

Adresse.....

N° du C.C.P. ou bancaire..... Signature.....

LES ÉTUDIANTS COMMUNISTES APRÈS LEUR CONGRÈS

CURIEUX congrès. C'était la fin de l'intervention de Waldeck-Rochet et la salle éclatait en applaudissements. L'annonce de son intervention avait pourtant été accueillie de façon très réservée, si l'on excepte les quelques secteurs thorzéziens. Mais ce message, que l'on attendait violent, avait surtout marqué le désir de temporisation du parti.

Que s'était-il passé pour que l'on en soit là ? A vrai dire, le débat entre l'U.E.C. et le parti remonte à longtemps, mais, ces derniers temps, les accrochages s'étaient multipliés : à l'occasion du référendum, avec la sortie d'un *Clarité* portant à la une : « Non au pouvoir personnel, non au passé », et qui dut être retiré sur l'intervention de Paul Laurent ; à l'occasion des élections, quand la direction de l'U.E.C. soutint en Comité central la proposition du P.S.U. de candidature unique au premier tour.

La coupe déborda quand l'U.E.C. sortit un projet de programme. Que lui reprochait-on à ce programme ? D'abord d'exister. Comment ! Une « organisation communiste de masse » qui se permettait d'avoir son propre programme et qui ne se contentait pas d'extraire de celui du parti des mots d'ordre « simples et mobilisateurs » ? Et puis il y avait aussi le contenu, en particulier l'analyse du Marché commun et des problèmes de la démocratie.

Mais, cette fois-ci, l'U.E.C. refusa de retirer son programme. A partir de ce moment, les relations se durcirent. A travers des épisodes tragiques — la course entre les membres du C.C. et le bureau national de l'U.E.C. pour « faire la province », l'apparition de « pseudo-étudiants » dans les cercles — on parlait de dissolution à la veille du congrès et, du côté de l'U.E.C., on envisageait la possibilité de maintenir dans ce cas une U.E.C. autonome et « khrouchevienne ».

Or, l'intervention de Waldeck-Rochet venait bouleverser ce schéma. Le désir de temporiser fit rapidement bouler de neige. La majorité devint beaucoup plus conciliante et l'opposition « de gauche » joua la grande muette pour le reste du congrès.

Cette attitude de la direction de l'U.E.C. fut particulièrement nette lors de « l'incident italien ». Après une remarquable intervention du délégué des étudiants communistes italiens, tandis qu'une partie de la salle se levait, les membres du Comité central présents et le secrétaire général de l'U.E.C., Forner, restaient assis.

Forner devait quelques instants plus tard condamner « les erreurs du camarade italien » et refuser la publication du texte.

FATRAS CULTUREL

Le congrès alla ainsi cahin-caha jusqu'à son terme. Les membres du P.C. formulèrent seulement deux autres exigences : la première, qui demandait que soient écartés du Comité national deux oppositionnels particulièrement marqués, fut refusée : l'un se retrouva au Comité national et l'autre au Bureau national, tandis que le chef de file de la délégation lilloise — le bastion thorzézien — était écarté du C.N. La deuxième — que ce qui sortit du congrès s'appelle « projet de programme » et non programme — donna lieu à un compromis qui aboutit à un tortueux préambule voté à l'unanimité où, avec un peu de bonne volonté, chacun y trouve ce qu'il souhaite.

Il n'empêche que le bilan marque

un recul de la direction thorzézienne. Certes, les problèmes de fond — qu'est-ce que l'U.E.C., quelle est sa situation vis-à-vis du P.C. — n'ont pas été réglés, et la priorité paraît encore donnée à un fatras culturel souvent confus. Mais il reste qu'une équipe courageuse, décidée à appliquer véritablement les décisions du XX^e congrès, s'est maintenue et souvent sur des positions qui, même si elles sont familières aux militants du P.S.U., constituent une avancée indiscutable par rapport aux dogmes thorzéziens.

PLUS QU'UNE REVOLTE

Quel est maintenant l'avenir de l'U.E.C. ? L'opération du congrès a pu réussir parce que l'U.E.C. existe en tant que bloc distinct du parti et que cela lui a permis de se fabriquer son propre appareil.

L'envers de la médaille est qu'elle ne dispose pas de relais au sein du P.C. et que, quoi qu'elle fasse, elle n'influence en rien aucun secteur du

P.C. Elle ne peut servir qu'à encadrer le désir du militantisme d'un certain nombre d'étudiants, qui, une fois terminées leurs études, risquent de se trouver quelque peu perdus.

Parallèlement, il est douteux que le P.C. puisse tolérer longtemps l'existence de l'U.E.C. sur ses positions actuelles. Dissoudre est sans doute difficile dans l'immédiat, car il n'y a pas d'équipe dirigeante de rechange.

Il est probable que l'effort portera d'abord sur les cercles de province, beaucoup plus étroitement contrôlés par les fédérations ; ceci peut prendre la forme de la création, parallèles aux cercles U.E.C., de cellules du parti dans les Facultés, regroupant professeurs et étudiants. Les mois qui suivent seront instructifs à ce sujet.

De toute façon, ce qui s'est passé à Châtillon-sous-Bagneux, ce n'est sans doute pas une révolution, mais il faut souhaiter que ce soit déjà plus qu'une simple révolte.

Jacques Hubert.

Rencontre avec les délégués italiens

DEUX camarades de la Fédération de la Jeunesse communiste italienne, dont Riccardo Terzi, membre du Bureau national, sont passés rue Henner où un certain nombre de responsables étudiants PSU les attendaient. La discussion fut tout de suite ouverte et franche :

— *Tribune* : sur le plan international, des divergences très fortes opposent les différents partis communistes et socialistes. En France le débat n'apparaît que déformé par la faiblesse de l'information et l'écran volontairement dressé par le P.C.F. entre ses militants et ceux de l'« étranger ». Quelle est votre position ? Elle est en France très caricaturée et personne ne la connaît bien.

— *Délégués italiens* : Nous critiquons la coexistence pacifique. Mais nous ne la refusons pas de façon dogmatique. A l'intérieur même de la stratégie de coexistence pacifique il y a deux voies possibles :

— l'une, statique, pense maintenir le statu quo, et faire basculer, par la suite, l'Occident sur la simple vue de la réussite économique de l'U.R.S.S. C'est « l'édification du socialisme dans un seul pays », et la soumission

des autres partis aux intérêts du P. C. de l'Union soviétique, puisqu'il aurait le rôle moteur et essentiel ;

— la deuxième, dynamique, conçoit la coexistence pacifique uniquement comme un moyen pour favoriser l'expansion révolutionnaire des divers peuples du monde. Elle vise à développer les mouvements de libération dans le tiers monde. Elle aboutit à détruire le stalinisme dans le mouvement ouvrier international. C'est cette voie que nous pensons la meilleure.

Quant à notre position vis-à-vis des Chinois, elle est simple. Nous pensons qu'ils accordent une importance trop exclusive aux mouvements de libération coloniaux. Or la lutte dans les pays capitalistes avancés doit se poursuivre. Il faut même lui assigner des objectifs tels qu'elle puisse vaincre.

— *Tribune* : mais est-il possible de trouver un dénominateur commun aux nécessités révolutionnaires du tiers monde et à la lutte dans les pays socialistes avancés ? Question annexe : penses-tu que les Chinois soient stalinien ?

— *Délégués italiens* : non ! les Chinois ne sont pas stalinien. Ils sont presque « trotskystes » ! bien

que leur organisation interne soit assez largement bureaucratisée.

Sur le problème de la stratégie unique, je pense qu'il est possible et souhaitable de la dégager. Il faut trouver une stratégie valable non seulement pour les pays capitalistes avancés, mais aussi pour les pays sous-développés. Cette stratégie doit être la plus avancée possible.

La solution définitive n'est pas encore trouvée. Ce n'est pas celle de l'Union soviétique. Mais les Chinois non plus ne donnent pas une stratégie valable pour nous tous. C'est pourquoi j'ai dit tout à l'heure qu'il fallait s'insérer dans la stratégie de coexistence pacifique pour lui donner un contenu dynamique.

Il se fait tard et l'entretien s'achève. On parle, bien sûr, de la collaboration entre jeunesses communistes italiennes et étudiants PSU. On est heureux d'être d'accord sur des points essentiels. Nous sommes peu nombreux, nous militants étudiants PSU, mais nous savons chaque fois davantage que nous pouvons compter sur les 150.000 membres des J. C. italiennes. C'est beaucoup.

J. L. P.

2 splendides volumes de
VICTOR HUGO
à des conditions exceptionnelles

ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES

L'œuvre de Victor Hugo domine toute l'histoire littéraire française, et par son rayonnement politique l'Histoire tout court.

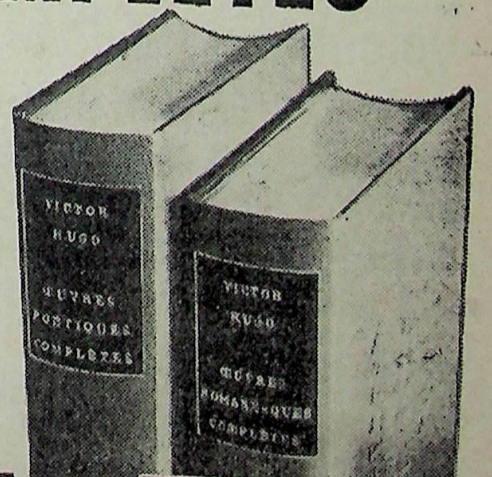
Ce sera la gloire de l'édition française d'avoir réussi à réunir en un seul magnifique volume les ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES de Victor Hugo dispersées dans plus de vingt recueils la plupart introuvables. Ce volume : 153 873 vers, 13 millions de caractères, est enrichi de toutes les tables nécessaires et d'une chronologie illustrée de 40 pages.

Le triomphe à la Foire du livre de Francfort de ce chef-d'œuvre de l'édition européenne a déterminé l'éditeur à publier, également en un seul volume, tous les romans de Victor Hugo : LES

MISÉRABLES, NOTRE DAME DE PARIS, QUATRE VINGT TREIZE, etc... complétés par certains textes inconnus. Cette magnifique édition comporte, en outre, un cahier de trente pages d'illustrations, reproduisant les dessins qu'avait prévus pour ces romans cet artiste de génie : Victor Hugo lui-même.

Chaque volume 21x27, 1600 à 1800 pages, sur beau papier, tranche supérieure dorée, est en vente séparément.

Hâtez-vous de profiter de cette offre car le tirage des ŒUVRES POÉTIQUES est en voie d'épuisement, et le prix des ŒUVRES ROMANESQUES est susceptible d'être prochainement révisé.



L'ENTHOUSIASME DE LA PRESSE
Magnifique volume (COMBAT)...
la dernière merveille (L'EXPRESS)...
inépuisable recueil (FIGARO)... l'événement littéraire de l'année (ARTS)...
un admirable livre qui fait honneur à l'édition française (L'INFORMATION)
la Grande Encyclopédie du lyrisme français (LIBÉRATION)... une extraordinaire édition (JOURS DE FRANCE)...

CONDITIONS DE VENTE (FRANCE MÉTROPOLITAINE)
1^o Chaque volume (vendu séparément)
13 F, 50 par mois (10 versements)
42 F par mois (3 versements)
120 F comptant.
2^o Les 2 volumes commandés ensemble :
26 F par mois (10 versements)
80 F par mois (3 versements)
228 F comptant.
LIVRAISON IMMÉDIATE A DOMICILE TRANSPORT. EMBALLAGE GRATUITS FACILITÉ DE RETOUR.

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE, 30, rue de Grenelle, Paris 7^e.
Cocher la case précédant la formule choisie.
Veuillez m'adresser les 2 volumes de Victor Hugo 1 seul volume : Les Œuvres Je choisis de régler
 comptant en 3 mensualités en 10 mensualités.
RÈGLEMENT COMPTANT
Veuillez trouver ci-inclus le montant de ma commande, libellé au nom de la Librairie Pilote soit Frs en un chèque chèque postal (Librairie Pilote 13.905.31 Paris) avec ses trois virements mandat Veuillez m'adresser votre envoi contre remboursement.
Je garde la faculté de renvoyer dans les 48 heures le colis dans son emballage d'origine et en ce cas, je serai immédiatement remboursé.
Nom Profession Adresse
n° S.C.P. ou bancaire Signature

SERVICE TRIBUNE SOCIALISTE

RÈGLEMENT PAR MENSUALITÉS
Veuillez trouver ci-inclus le montant de la première mensualité, libellé au nom de la Librairie Pilote soit Frs en un chèque joint chèque postal (Librairie Pilote 13.905.31 Paris) avec ses trois virements mandat Veuillez m'adresser votre envoi contre remboursement de la 1^{re} mensualité.

Nouvelles sections dans le Pas-de-Calais et le Var

Une section, comptant déjà vingt-huit membres, vient d'être fondée à Aire-sur-la-Lys, à la suite d'une réunion tenue sous la présidence du camarade Suret, secrétaire fédéral.

C'est d'ores et déjà le P.S.U. qui a la plus forte implantation de tous les partis politiques à Aire-sur-la-Lys, dont le maire S.F.I.O., Blondel, est vice-président du conseil général du Pas-de-Calais.

Le secrétaire est A. Febvin, 70, rue d'Aras, à Aire-sur-la-Lys.

Une section vient d'être créée à Carcès. Elle a pour secrétaire Aurélien Reggi, place de l'Eglise.

Conférence nationale des J.S.U.

La conférence nationale des Jeunes Socialistes Unifiés aura lieu les samedi 30 et dimanche 31 mars, à Paris. Les camarades J.S.U. désirant proposer des textes à cette conférence sont priés de les faire parvenir au secrétariat national J.S.U. avant le 15 mars, ainsi, par ailleurs, que tous les camarades du parti qui proposent un texte pour le Conseil national sur les jeunes.

Ordre du jour : 1. Situation politique de la jeunesse ; 2. Préparation du Conseil national du P.S.U. sur les jeunes. Structures et perspectives.

Conférence-débat

Cercle ouvert : conférence-débat, mardi 12 mars (à 20 h. 45, 44, rue de Rennes) : *Psycho-sociologie et société moderne*, avec la participation de Georges Lapassade, Paul-Henri Mauco, Pierre Naville, Robert Pagès, sous la présidence de Jacques Nantet.

Fédération Paris-ville

Assemblée générale des militants le 13 mars, à 21 heures, salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Paris-5^e. Orateurs : C. Bourdet, P. Naville, sur la campagne contre la politique militaire gaulliste.

Préparez vos vacances

La Maison familiale de Dampierre-sous-Bouhy (Nièvre), gérée par l'association « Joie et Santé », dont le siège est au Raincy, vous offre son grand logis aménagé de quinze chambres familiales avec eau courante, dans la région touristique de Basse-Puisaye, à 185 km de Paris par la route, à l'altitude moyenne de 350 m et dans un climat recommandé aux enfants.

Son organisation est tout entière orientée vers le repos et la distraction des familles.

Les enfants sont pris en charge par les monitrices (grand parc, promenades dans une région de lacs, de forêts et de sites touristiques).

Ces prix varient de 6 F à 13 F par

jour, pour adultes, et de 3 F à 8,50 F par jour, pour enfants.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, s'adresser par correspondance, avec timbre-réponse, à M. J. Sauvegrain, 17, rue Marius-Gonin, Le Raincy (S.-et-O.).

Cotisations de soutien

Le P.S.U. dispose de ressources insuffisantes.

Il y a des portes — que d'autres connaissent bien — auxquelles nous refusons de frapper.

C'est aux seuls amis et sympathisants que nous nous adressons.

Tous ceux qui en ont la possibilité se doivent de s'imposer une cotisation mensuelle supplémentaire proportionnée à leurs ressources.

Retournez-nous au siège du Parti, 8, rue Henner, Paris-9^e, la déclaration ci-dessous et versez à Maurice Klein, 37, rue de Trévisse, Paris-9^e (C.C.P. 4435-35, Paris), votre première mensualité.

A tous, merci, et en avant pour le Socialisme authentique !

Le Secrétaire national :

Edouard DEPREUX.

Le Trésorier national : Maurice KLEIN.

Je, soussigné (nom, prénoms, adresse)

m'engage à verser chaque mois à Maurice Klein, trésorier du Parti Socialiste Unifié, la somme de

F. Signature :

Les correspondants de « T. S. »

Voici les correspondants qui ont participé à la page 2 de ces derniers numéros :

T.S. 138. — « Sens et Laval sans S.F.I.O. » : nos correspondants de Sens et de Laval, « La fatigue du M.R.P. » : Jean Joubert, à Laval.

T.S. 139. — « La fontaine de Vernon » : tiré d'un écho publié par le bulletin de janvier de la « Commune de Vernon », bulletin de la section P.S.U. de cette ville.

Ceci pour « faire écho » à la demande de certains de nos correspondants qui s'étonnaient de ce que la page 11 ne comporte pas encore l'indication de l'informateur en tête de chacun des échos.

Nous indiquerons l'origine de l'information (Laval, le... Sens, le...) une fois que nous disposerons d'un jeu d'échos suffisant pour animer toute la page.

A Saint-Brieuc, succès d'une réunion agricole avec Serge Mallet

Le Cercle d'études économiques et sociales de Saint-Brieuc avait invité notre camarade Serge Mallet dimanche 24 février. Des invitations avaient été lancées à de nombreux militants du monde rural (C.N.J.A., coopératives, etc.), mais la température ne s'était pas élevée et les Bretons n'allaient pas le froid. A 9 h. 15, les organisateurs étaient pessimistes et notre camarade Bars, responsable du cercle, commençait à préparer Serge Mallet à un demi-échec. Mais, une demi-heure plus tard, notre camarade Mazier, maire de Saint-Brieuc, pouvait ouvrir la séance en se félicitant d'un succès inespéré. Des agriculteurs (jeunes ou moins jeunes) étaient venus en nombre, même des extrémités du département.

L'exposé de Serge Mallet fut écouté avec une grande attention. Il fit notamment une critique serrée de la loi-cadre Pisani, montrant comment différentes pressions lui ont ôté peu à peu tout caractère progressiste.

Le débat qui suivit fut extrêmement tonique et réconfortant. On est allé au fond de plusieurs problèmes, par exemple la valeur réelle de la propriété du sol. Toutes les interventions sauf une (communiste) furent une apologie de l'esprit coopératif qui a déjà abouti à des réalisations nombreuses et concrètes dans les Côtes-du-Nord.

Cette réunion a été une récompense et aussi une grande leçon, pour les responsables du Cercle d'études et de la Fédération.

JULLIARD

les lettres nouvelles 32

Numéro spécial sur les aspects présents de l'activité intellectuelle et artistique en France.

“FRANCE MÈRE DES ARTS”?

La France est-elle encore aujourd'hui pour nous, pour l'étranger, cette "mère des arts" que célébrait Du Bellay? Où en sommes-nous et vers quoi tendent les nouvelles formes d'art et de pensée qui se sont fait jour depuis la guerre en France?

Ce numéro ne prétend pas être un bilan. Il pose des jalons, tente de faire le point, d'attirer l'attention sur les aspects positifs et les manques sensibles dans les activités créatrices, tout en les replaçant dans le contexte historique politique auquel, nécessairement, elles sont liées.

le n° 8 F 25

JEAN DRU le pari démocratique

“ Qu'est-ce qu'un communiste en 1963? Est-ce un homme qui parle comme M. Krouchtchev ou comme Mao Tsé-Toung?... Le problème communiste est clairement posé dans un livre que vient de publier un groupe de militants du P.C. : LE PARI DÉMOCRATIQUE...”

André DELCROIX "France-Observateur" 9 F 60

JEAN COLLOMBEY qui vous savez



un album photo 9 F. 90

GILLES MARTINET



le marxisme de notre temps

“ On reconnaît dans ce livre les idées et les éléments d'une plate-forme idéologique nouvelle que Gilles Martinet cherche inlassablement à définir depuis longtemps, à travers ses articles et son rôle à l'intérieur du parti socialiste. La discussion est ouverte et devrait être féconde.”

André DELCROIX "Tribune Socialiste" 9 F

GÉRARD HADDAD l'adolescence de Jéhovah

L'évolution spirituelle et psychologique d'un jeune adolescent juif tunisien.

12 F

ANDRÉ RIBAUD dessins de MOISAN

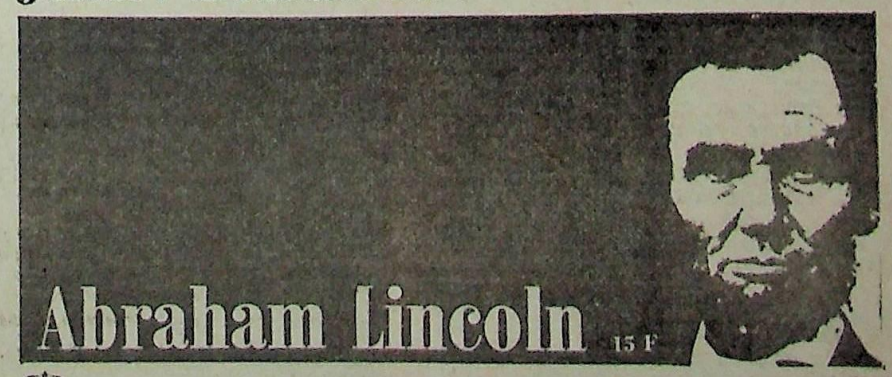
Le Roi 100^{ème} mille

broché 13 F. 50 - relié soie 21 F.

La Cour 170^{ème} mille

broché 12 F - relié soie 21 F.

JEAN DARIDAN



Abraham Lincoln 15 F

JULLIARD

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e) Tél. : SUP 19-20
Rédaction : 8, rue Henner Paris (IX^e) Tél. : FIG 65-21

Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14^e

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

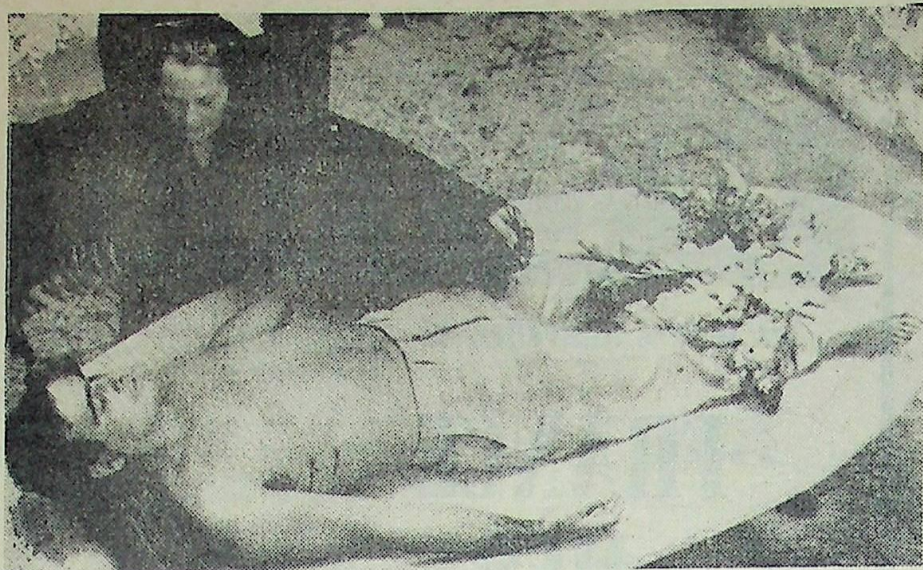
3 mois	7,5 F
6 mois	15 F
1 an	28 F
Soutien	50 F

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 62-61, rue La Fayette Paris (9^e)

Cinéma

SALVATORE GIULIANO



Salvatore Giuliano : on pense aux images d'Eisenstein.

Un film révolutionnaire

C E bandit sicilien a connu la célébrité : il a régné pendant plusieurs années dans les montagnes siciliennes, puis est mort mystérieusement. Francesco Rosi parle de lui, restitue les paysages, les personnages de son histoire, indique les points obscurs qui aujourd'hui encore sont mal éclairés : qui était derrière Giuliano ? Quel fut le rôle de la Mafia ? Qui paya Giuliano pour aller massacrer les communistes ?

L'histoire de Giuliano n'est pas encore claire, et Rosi nous livre honnêtement les pièces du dossier. Mais il n'a pas fait un film froid, abstrait : il a réussi, grâce justement à son honnêteté, à son refus du romanesque, du pittoresque facile, un film épique et bouleversant. Face à la police, à l'autorité venue du Nord, le peuple sicilien se referme, préfère « son » bandit dont il entretient la légende ; les lieutenants de Giuliano le trahissent ; les policiers qui le chassent rivalisent entre elles. Et pour cela des hommes meurent.

« C'est, ont dit les critiques italiens, le seul film révolutionnaire de 1962 », et l'on comprend bien pourquoi ils appliquèrent ce qualificatif au film de Rosi. Non pas seulement parce que son éclatante beauté plastique fait penser aux images d'Eisenstein, mais aussi parce que la lucidité de l'analyste, même si elle ne révèle rien qui n'ait été déjà écrit ou publié, trace la signification des faits dans leur ensemble, leur donne leur sens global. Giuliano, ce n'est pas une « reconstitution vraisemblable », c'est une véritable synthèse, éclairante et passionnante à la fois.

M. R.

Livres

Pour les amateurs de romans policiers

UNE nouvelle collection a vu le jour récemment chez Plon, « Nuits Blanches », dirigée par Paul Paoli. La jaquette jaune et noire fait un peu penser à la fameuse « Série Noire » de Gallimard ; mais le contenu est digne d'éloges.

Sur la douzaine de titres parus, j'en ai lu la moitié, au hasard, et je n'en ai pas trouvé un mauvais. La qualité moyenne est le premier mérite d'une collection, et celle-ci est bien partie.

Elle peut même s'enorgueillir, à mon avis, de deux romans excellents : « Un lion dans la cave », de Pamela Branch, est un roman policier d'un comique saugrenu qui évoque un Woodhouse canaille, ou un James Hadley Chase quand il se distrait à écrire des romans comiques. Et « Le 31 février », de Julian Symons, est hallucinant à souhait, un terrifiant cauchemar kafkaïen.

De Julian Symons encore, « Une bêtise de faite », histoire d'un crime de blousons noirs, ne mérite que le qualificatif de bon ; nous dirons de même pour « Payer pour voir » (règlements de comptes entre trafiquants d'alcool) signé Yvan Audouard et qui, quoique distrayant et bien enlevé, n'a jamais la puissance du roman de Jean Amila sur le même thème (« Jusqu'à plus soif », Série Noire).

Rythme, suspense et efficacité sont les « qualités standard » qu'on re-

trouve aussi dans « Elle fait mouche », de Jack Iams, et « A la courte paille », de Gil Brewer.

Dans le genre illustré par la Série Noire de Gallimard (plusieurs années, plusieurs centaines de livres), « Nuits Blanches » semble aujourd'hui la seule collection qui constitue, pour Marcel Duhamel, une concurrence sérieuse. Espérons que nous n'allons pas assister à une « guerre des gangs »...

P.-L. Thirard.

LA MARNE de Georges Blond

P OUR le choix de leurs livres, les Presses de la Cité emploient les moyens les plus modernes : statistique, sondages d'opinion. C'est par un sondage d'opinion qu'ils furent amenés à se rendre compte que la jeune génération ignorait tout de Verdun. On confia au journaliste Georges Blond le soin de retracer cette bataille.

Après le succès de « Verdun », l'auteur s'est attaché à retracer le récit de « la Marne » (1). Dans un style simple et réaliste, il sait introduire ce qu'il faut d'anecdotique ou de feuilletonnesque pour faire vivant.

Le récit est reconstitué depuis sa genèse militaire : les préparatifs, l'ambiance. Avec objectivité et sans fanfaronnade tricolore, Georges Blond retrace la bataille. La guerre est tour à tour éclairée du côté français, puis du côté du Haut Commandement allemand, du point de vue du fantassin comme du côté des troupes du Kaiser.

Bien documenté, facile à lire, « la Marne » est un honnête panorama historique et documentaire.

O. H.

(1) Presses de la Cité.

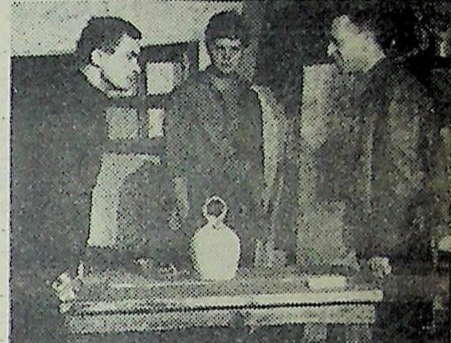
Théâtre

LA COMÉDIE DE LA LOIRE

LA plus jeune des troupes théâtrales de province (sa création remonte à mars 1962) « La Comédie de la Loire », s'était fixé pour mission de faire redécouvrir le bon théâtre à la région du Centre-Ouest.

Entreprise très audacieuse, lorsque l'on sait les difficultés dans lesquelles se débattent les troupes de province.

Après un an de labeur, Philippe Bonzon et Guy Suarez, jeunes codirecteurs de la « Comédie de la Loire », peuvent être, à juste titre, fiers du résultat. Ces animateurs, entourés de jeunes comédiens unis par une même passion, ont réussi une entreprise que beaucoup jugent aujourd'hui impossible. Monter des pièces telles que « Les fusils de la Mère Carrar » et « L'exception et la règle » de Brecht, « L'Aboyeuse et l'Automate », de Ga-



François Voisin, Philippe Sautrec et Paul Chevalier (de g. à dr.), dans une scène de la pièce de Brecht : Les Fusils de la mère Carrar.

briel Cousin, et avoir des salles comblées et un public chaleureux, n'est-ce pas une preuve de réussite ?

La qualité première de la « Comédie de la Loire », est de présenter des pièces de réelle valeur, la seconde est de pratiquer une politique de prix « bon marché » : 4 F, 6 F, 8 F, demi-tarif pour tout groupe de dix personnes. De plus, des cartes permettant d'obtenir des réductions très importantes, sont données aux écoles et aux comités d'entreprises.

Le but de cette politique est clair : inciter le public à se grouper et permettre à tous d'aller au théâtre.

Pour quelques jours à Tours, j'ai passé la soirée avec la troupe ; assistant aux répétitions d'« Ubu Roi » d'Alfred Jarry, pièce qu'elle présentera prochainement au Grand Théâtre de Tours. J'ai pu constater l'attachement que portent ces comédiens à leur métier.

Dirigé par Guy Lauzun, Gaston Floquet incarne un père Ubu peu commun ; par la qualité de son jeu, il projette une nouvelle lumière sur ce classique plus que jamais d'actualité.

Au total, une troupe très homogène dans laquelle on distingue outre Gaston Floquet, Monireh, très à son aise dans le rôle difficile de la mère Ubu.

L'initiative décentralisatrice de la « Comédie de la Loire » mérite le soutien de tous, car le théâtre ne doit pas être seulement l'exclusivité de la capitale.

Marcel Aizertin.

Variétés

RÉCITAL JACQUES BREL

JACQUES BREL, c'est un peu la revanche de la brume sur le soleil. Face aux chansons de ciel bleu, d'amour court vêtu, et d'août à perpétuité, il fallait bien un jour trouver un gars qui sache chanter le plat pays et les nuits qui tombent tôt... Il fallait des mots simples pour parler de la peine des clercs de notaire enfouis dans leur petite ville, de la fin des amours qui étouffent d'ennui, des bouquets appelés à disparaître, fanés et mouillés et jamais offerts. Ça n'est pas très gai, mais ça parle au cœur...

Je vais peut-être dire une énormité, mais j'ai pensé à Ingmar Bergman l'autre soir à l'Olympia. Peut-être est-ce ce fatalisme que ressentent les gens du pays des brouillards et des durs travaux ? Mort toujours présente, vivre pour vivre, vivre pour soi, amasser le grain ; égoïste et érigeant l'égoïsme en philosophie, méditant, car comment ne pas méditer quand on s'ennuie ?... Montrer, jeune, son cul aux Bourgeois, et vieux, vitupérer les « créatures » dont on se sert parfois en cachette...

Des « Flamands » aux « Bigotes », de « L'Air de la Bêtise » à cette nouvelle chanson « Les Fenêtres » (drame des villes ou tout se sait), Brel poursuit toujours le même rêve, se libérer du plat pays, le tuer par l'ironie, grossir ses petitesesses ; mais jamais il n'y parvient et après cinq ou six ans de chansons agressives, il revient aux brumes, mer grise et ciel bas, trouvant là peut-être sa meilleure inspiration et sa meilleure chanson.

Brel à l'Olympia, c'est une perfor-

mance ; on le dit timide : ceci explique peut-être cette présentation haléante. Ces vingt chansons hurlées dans le micro, vingt chansons sans reprendre haleine, sans laisser au public le temps d'applaudir... c'est un exploit. En tout cas, c'est très bon sans discussion et c'est d'autant meilleur que pour une fois, le reste du programme est intéressant.

D'un jongleur brillant et flegmatique dont bien entendu j'ai oublié le

nom, à nos amis Dupond et Pondou qui se sont installés sur la « Grande Scène » sans rien perdre de leur drôlerie ; d'Isabelle Aubret, mignon visage et jolie voix, à deux fantaisistes musicaux danois, extraordinaires et inconnus, l'Olympia nous offre un bon programme et une bonne soirée, Mais avant d'y aller, louez vos places !

Michel Joch.



Jacques Brel à l'Olympia ; la revanche de la brume sur le soleil.

Cinéma

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin ODE 15-04
Permanent de 14 h. à 24 h.
Semaine du 6 au 12 mars :
L'AMOUR A VINGT ANS
en version originale

STUDIO 43 43, Faubourg Montmartre PRO. 63-40
Semaine du 6 au 12 mars :
En réédition en hommage à Jacques BECKER
CASQUE D'OR
avec Simone SIGNORET